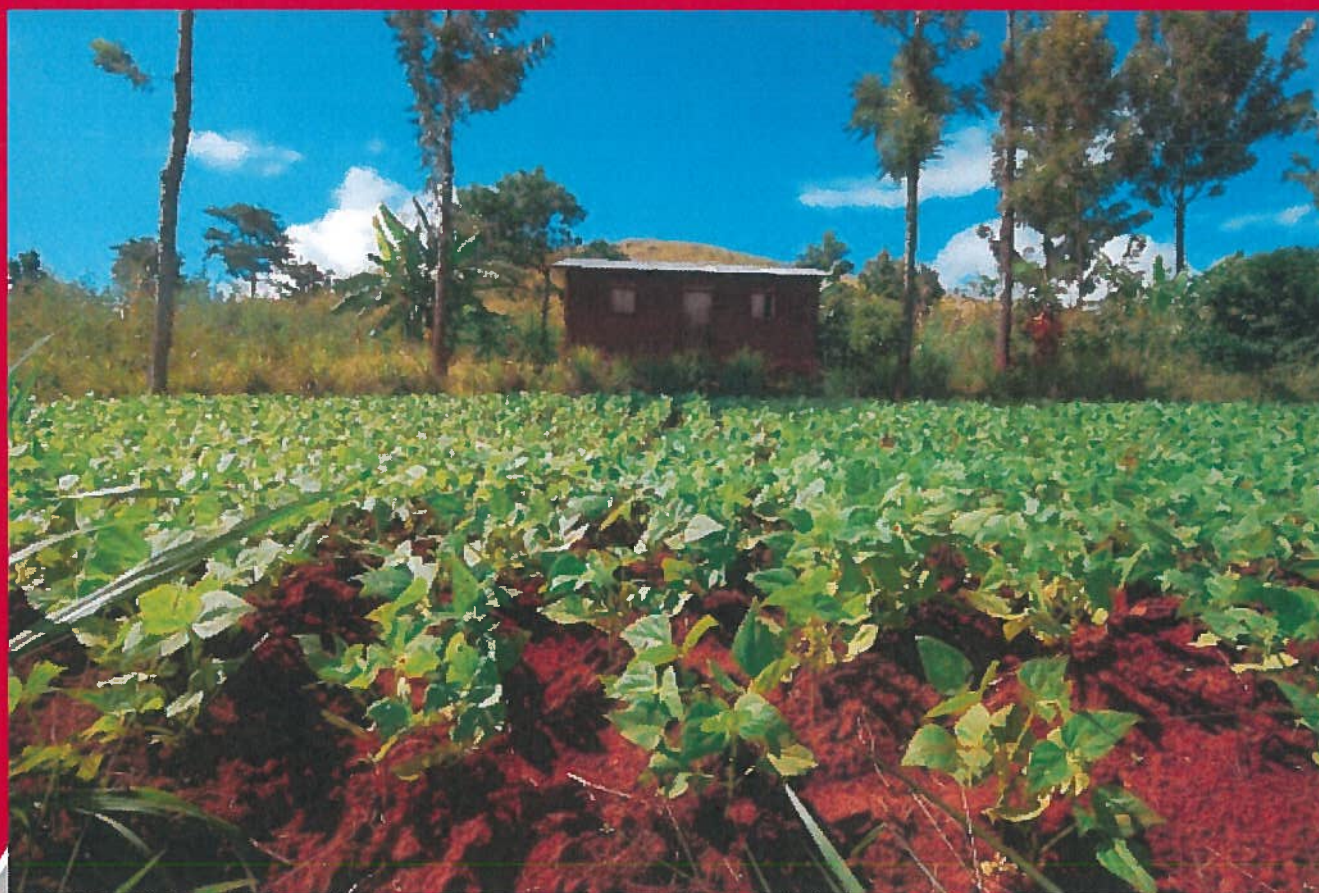




PROJET PADDAM

Projet d'Amélioration Durable de la
Disponibilité Alimentaire dans 3 communes
de la région du MOSO
Dans le cadre du Programme Multi-Acteurs
du FBSA MOSO



RAPPORT ANNEE 1

Octobre 2013 – Novembre 2014

Table des matières

Acronymes	4
1 Données de bases.....	6
2 Résumé.....	7
3 Introduction.....	8
4 Evolution de l'environnement du projet.....	9
4.1 Contexte externe	9
4.1.1 Géographie et climat	9
4.1.2 Sécurité.....	9
4.1.3 Politique	10
4.2 Contexte interne	11
4.2.1 Au niveau du PADDAM	11
4.2.2 Au niveau du programme FBSA Moso.....	11
5 Etat d'avancement du PADDAM.....	13
5.1 Mise à jour des IOV d'impact et d'effet du PADDAM.....	13
5.2 Résultat 1 : Les ménages bénéficiaires appliquent les méthodes agricoles adaptées de production	18
5.2.1 Mise à jour des IOV.....	18
5.2.2 Enquête et études préliminaires	19
5.2.3 Sélection des bénéficiaires de l'année 1 du projet.....	22
5.2.4 Augmentation des productions agricoles	24
5.2.5 Augmentation des productions animales	33
5.3 Résultat 2 : Les ménages bénéficiaires appliquent les méthodes adéquates de gestion de la fertilité des sols et de conservation des eaux et des énergies	38
5.3.1 Mise à jour des IOV.....	38
5.3.2 Promouvoir l'utilisation de fosses à compost	39
5.3.3 Renforcer les capacités des EFI en matière de lutte antiérosive.....	42
5.3.4 Mettre en place des groupements pépiniéristes et les appuyer dans la production de plants agro-forestiers, forestiers et fruitiers	45
5.4 Résultat 3 : Gestion, coordination et fonctionnement du projet sont assurés	48
5.4.1 Partenariat et recrutement.....	48
5.4.2 Equipement.....	49
5.4.3 Véhicule et Charroi.....	50
5.4.4 Renforcement des capacités du staff.....	50
6 Budget : budget prévu et dépenses réalisées	52
7 Thèmes transversaux	53

7.1	Le genre	53
7.2	La synergie	54
7.2.1	Au niveau institutionnel.....	54
7.2.2	Au niveau opérationnel.....	55
7.2.3	Au niveau des autres acteurs de la zone	56
7.2.4	L'accord PADDAM / PAIOSA	57
8	Matrice de gestion des risques (internes et externes)	58
8.1	Démarrage du programme	58
8.2	Ressources humaines	58
8.2.1	Problème administratif pour le staff expatrié	58
8.2.2	L'approche EFI	58
8.2.3	Licenciement de personnel.....	59
8.2.4	Relation avec le MINAGRIE	59
9	Leçons apprises	60
9.1	Synchronisation des différents projets	60
9.2	Assistant coordinateur	60
9.3	La coordination	60
9.4	Les caprins	61
10	Plan d'action budgétisé de l'année 2	62
11	Annexes	68
11.1	Annexe 1 : Cadre de suivi du PADDAM actualisé	68
11.2	Annexe 2 : Cartes des zones d'intervention par commune	70
11.2.1	Commune Gisuru	70
11.2.2	Commune Cendajuru	70
11.2.3	Commune Kinyinya	71
11.3	Annexe 3 : Caractéristiques techniques des caprins distribués	72
11.4.1	Boucs améliorés.....	72
11.4.2	Chèvres de race locale.....	72

Acronymes

ADISCO :	Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines (Asbl)
AGR :	Activité Génératrice de Revenus
AR :	Arrêté Royal
AREF :	Appui à l'Autonomisation et à la Rentabilisation des EFI (projet CI.be)
ASBL :	Association Sans But Lucratif
ASZ :	Agro-Sylvio-Zootechnique
AT :	Assistant Technique
CAPAD :	Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement
CI.be :	Caritas International Belgique
CRB :	Croix Rouge du Burundi – Croix Rouge de Belgique
CTB :	Coopération Technique Belge
DGD :	Direction Générale de la Coopération au Développement (Coopération Belge)
DPAE :	Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DTF :	Document Technique et Financier
EFI :	Exploitation Familiale Intégrée
GSADR :	Groupe Sectoriel Agricole et Développement Rural
FAO :	Food and Agriculture Organization
FBSA :	Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire
HCR :	Haut-commissariat pour les Réfugiés
IASZ :	Intégration Agro-Sylvio-Zootechnique
IMF :	Institution de Micro-Finance
IOV :	Indicateur Objectivement Vérifiable
ISABU :	Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
LD :	Louvain Coopération au Développement
MINAGRIE :	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OP :	Organisation de Producteurs

- PAIOSA : Programme d'Appui Institutionnel et Opérationnel au Secteur Agricole (CTB)
- PADASIO : Programme d'Amélioration Durable de l'Accès aux Semences, aux Intrants et Outillages agricoles dans 3 communes de la région du Moso
- PAM : Programme Alimentaire Mondial
- PIADSA : Projet Intégré d'Amélioration Durable de la Sécurité Alimentaire via l'autopromotion des populations de Mwakiro et Buhinyuza
- RAF : Responsable Administratif et Financier
- RdP : Responsable des Programmes
- SCA : Score de Consommation Alimentaire
- SOPRAD : Solidarité pour la Promotion de l'Assistance et du Développement Caritas Ruyigi

1 Données de bases

Nom des organisations :	Caritas International Belgique – C.I.be SOPRAD – Caritas Ruyigi Caritas Burundi
Pays :	Burundi
Titre du projet :	Projet d'Amélioration Durable de la Disponibilité Alimentaire dans 3 communes de la région du Moso, Burundi
Durée :	5 ans
Années :	de 2013 à 2018
Période de rapportage :	1 ^{ière} année D'octobre 2013 à novembre 2014 (13 mois)
Budget total approuvé :	1 764 706 €
Budget pour l'année concernée :	572 492 €

2 Résumé

Ce rapport décrit les activités réalisées et appréhende les premiers résultats obtenus au cours de l'année 1 (2013 – 2014) dans le cadre de la composante PADDAM du programme multi-acteurs communément appelé « FBSA Moso ».

En fait, le premier résultat atteint, et mesurable, au cours de cette première année de démarrage, est un résultat direct du processus de détermination des premiers bénéficiaires puisqu'il s'agissait de l'un des critères de sélection, permettant d'identifier les ménages les plus volontaires et dynamiques, au sein desquels seront choisis les Paysans Relais, composante essentielle de la stratégie du projet pour la diffusion du concept EFI et des techniques promues. Ainsi, on peut affirmer qu'à la fin de la période considérée pour ce rapport, 100% des bénéficiaires, soit 1.424 ménages pour cette première année, disposent et utilisent un système de compostage composé au minimum de 2 fosses ombragées. De plus, ces ménages ont commencé à mettre en pratique les autres composantes du concept EFI telles que la protection antiérosive de leur exploitation (plus de 208 Km de courbes de niveau ont été creusées et étaient en cours de stabilisation grâce à des herbes fourragères fixatrices au moment de la clôture de cette 1^{ière} année), le paillage, l'utilisation de semences améliorées (fournies par le projet au cours de cette première année), l'adoption d'une culture noyau etc.

Ces premiers résultats ont été rendus possibles notamment grâce à la réalisation des activités suivantes :

- Sélection des zones de concentration de l'action (via une étude externe) ;
- Organisation d'une enquête ménages permettant notamment l'actualisation des valeurs de base des IOV du projet ;
- Organisation de séances de sensibilisation sur le concept EFI en vue de sélectionner des bénéficiaires volontaires et informés ;
- Sélection des 1.424 premiers ménages bénéficiaires de façon participative et transparente ;
- Définition du cadre de collaboration avec les services techniques décentralisés de l'état (DPAE – Monagrie) ;
- Organisation de séances de formation sur l'Intégration Agro-Sylvo-Zootechnique, sur les bonnes pratiques culturales (pour les cultures appuyées par le projet) ;
- Organisation d'échanges d'expérience auprès d'autres paysans ayant déjà mis en valeur leurs exploitations suivant le concept EFI ;
- Piquetage des courbes de niveaux (245 Km de CN piquetées) ;
- Distribution des premiers intrants de qualité :
 - 5.276 Kg de haricot nain, dont une partie en provenance des multiplicateurs appuyés par l'UCODE ;
 - 5.272 Kg de haricot volubiles ;
 - 4.290 Kg de maïs ;
 - 28.800 boutures de manioc ;
 - 14.230 rejets de bananiers ;
 - 5.696 plants d'arbres fruitiers greffés (4 par ménage dont 1 avocatier et 3 agrumes de variétés différentes) ;
 - 286 boucs de race boer ;
 - 2.864 chèvres de race locale.

3 Introduction

Ce rapport décrit les activités réalisées et appréhende les premiers résultats obtenus au cours de l'année 1 (2013 – 2014) dans le cadre de la composante PADDAM du programme d'amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables vivant dans les communes Cendajuru, Kinyinya et Gisuru, plus communément appelé Programme FBSA Moso.

La composante PADDAM fait partie du volet agricole de ce Programme qui consiste à améliorer l'offre alimentaire, les revenus et l'accès aux marchés pour les petits producteurs et les groupes vulnérables. Dans ce volet, CI.be et son partenaire local la SOPRAD œuvrent au côté des binômes Louvain Coopération / UCODE – AMR et CSA / CAPAD, chacun étant en charge d'un aspect du volet agricole : appui aux petits exploitants pour une meilleure exploitation de leur surface cultivable, appui à la multiplication locale de semences améliorées et enfin appui aux Organisations Paysannes.

Pour ce faire, CI.be s'appuie sur un concept développé au Burundi et pratiqué avec succès dans une autre province (Projet PIADSA – ODEDIM / CIBe financé par le FBSA), le concept d'Exploitation Familiale Intégrée (EFI), basé sur une approche d'accompagnement de proximité des ménages dans une logique de développement intégré de leur exploitation. Cet accompagnement prend en compte les paramètres agricoles, sylvicoles et zootechniques de l'exploitation afin de restaurer la fertilité des sols et de les protéger contre l'érosion et les aléas climatiques (creusement de courbes de niveaux et fixation par des arbres ou des herbes fixatrices, promotion des foyers améliorés, etc.), d'améliorer le rendement des différentes cultures (meilleures pratiques agricoles, utilisation de semences sélectionnées et certifiées, production et utilisation de fumure organique, stabulation du bétail, etc.) et de diversifier et d'augmenter les revenus des ménages (adoption d'une culture noyau, élevage familial, diversification des types de cultures de rente, maraîchères, etc., renforcement en matière de comptabilité). Cette approche intégrée nécessite de travailler sur l'ensemble de ces paramètres, sans les dissocier, dans le même temps et au niveau de chaque ménage. Pour exemple, les herbes fixatrices plantées servant de fourrage à l'élevage tout en évitant l'érosion lors des pluies par exemple.

Cette approche nécessite un accompagnement permanent et continu des techniciens du projet dans les ménages bénéficiaires afin de les appuyer mais surtout de les encourager dans la mise en place du concept EFI au niveau de leurs exploitations. Le caractère volontaire est très important dans cette approche afin de maximiser l'appropriation des techniques transmises et l'effet « tâche d'huile » du concept. Les membres du ménage eux-mêmes doivent faire le choix de s'investir, d'appliquer les techniques proposées afin de se rendre compte des avantages du concept EFI. C'est donc un principe d'auto-développement qui est mis en avant.

Globalement, il est prévu que le PADDAM accompagne 6000 bénéficiaires au cours des 5 années du programme dont 1500 au cours de la première année. Le présent rapport fait le point à l'issue de cette première année d'activité du programme FBSA sur les avancées du PADDAM afin de contribuer aux résultats et aux objectifs du programme multi-acteurs FBSA Moso.

4 Evolution de l'environnement du projet

4.1 Contexte externe

4.1.1 Géographie et climat

La région du Moso se situe à l'Est du Burundi. Elle longe la frontière ouest de la Tanzanie et est comprise dans 3 provinces administratives : la province Cankuzo au nord, la province Ruyigi au centre et la province Rutana au sud. Les 3 communes concernées par l'enquête sont Cendajuru (province Cankuzo), Gisuru et Kinyinya (province Ruyigi). A l'image du Burundi, le Moso est fait de collines, avec parfois des pentes abruptes, et de vallées délimitant de nombreux bassins versants qui alimentent des zones de marais. Il y a peu d'aménagements aussi bien sur les bassins versants que dans les marais.

La région du Moso bénéficie de deux saisons pluvieuses réparties sur l'année de la manière suivante : la première débute fin septembre et s'achève au cours du mois de janvier (saison A) et la seconde débute en février et s'achève fin avril (saison B). D'un point de vue général, ces deux saisons des pluies sont plus courtes dans le Moso que celles constatées au niveau national. De plus, d'après les analyses effectuées par l'Integrated Phase of Classification (IPC), des changements hydriques sur toute la zone du Moso sont constatés. Il ne s'agit pas d'un déficit global de pluviométrie mais plutôt de mauvaises répartitions des pluies. En effet, les pluies tardives ou précoces sont de plus en plus nombreuses tout comme les mini phases de sécheresse, létales pour les jeunes pousses. De même, les épisodes pluvieux violents et dévastateurs pour les cultures sont de plus en plus fréquents.

L'adaptation des populations à ces changements climatiques est un paramètre crucial à prendre en compte dans une optique d'amélioration de la sécurité alimentaire sur l'ensemble de la zone du Moso. D'autant plus que le Plan d'Action National d'Adaptations aux changements climatiques (PANA), adopté en 2007, prévoit une diminution de 4 à 15% des pluies sur les mois de mai et d'octobre ainsi qu'une hausse moyenne des températures de 0.4°C tous les 10 ans.

4.1.2 Sécurité

Le Moso était encore récemment considéré comme l'un des territoires burundais les plus laissés à l'abandon et ce pour plusieurs raisons. Jusqu'en 2008, le Burundi a subi des épisodes de violence provoquant la migration de nombreuses populations et abandonnant le terrain à de nombreuses bandes armées. Le Moso a été l'une des dernières régions à retrouver une paix relative. Aujourd'hui encore, du fait de la proximité de la frontière tanzanienne, des groupes de bandits armés ayant fui le pays subsistent et font parfois des incursions dans la ville de Gisuru et ses alentours. Phénomène anecdotique mais néanmoins à prendre en compte car il fait de la région une zone encore considérée comme à risque pour de nombreuses institutions internationales.

Parallèlement, le Moso, et plus particulièrement sur les collines de Gisuru, fait face aujourd'hui à une forte croissance démographique du fait du retour progressif des

populations burundaises réfugiées en Tanzanie depuis les années 70. Ces populations sont revenues sur leurs terres ou tout simplement sont venues se réimplanter au Burundi, dans le Moso, notamment dans l'espoir d'y trouver un lopin de terre du fait d'une densité de population qui reste l'une des moins fortes du pays. De plus, depuis les élections démocratiques de 2005, les gouvernements burundais et tanzaniens, en partenariat avec les Nations Unies (HCR), ont mené une politique de fermeture progressive des camps de réfugiés ; politique qui s'est clôturée en 2013 par la fermeture du camp de Mtabila. Il est aussi à noter qu'au dernier trimestre 2013, suite à des tensions politiques sous régionales au sein de la Communauté de l'Afrique de l'Est, le gouvernement tanzanien a refoulé manu-militari plusieurs milliers de Burundais dont la grande majorité vivait pourtant légalement sur son territoire. Ces populations s'implantent dans une zone déjà soumise à l'insécurité alimentaire qui commence juste à se relever des crises successives burundaises. La faiblesse du réseau routier et par conséquent les difficultés d'accès aux marchés ou à d'autres pôles économiques laissent ces populations de retournés dans un état de vulnérabilité et d'isolement important.

Parallèlement, au niveau national, une recrudescence des violences aux personnes a commencé à apparaître au cours du dernier trimestre de l'année 2014. Le peu d'information entourant ces événements, qualifiables de banditisme urbain, est générateur de tensions dans l'ensemble de la population burundaise, ce qui n'est pas sans attiser les rumeurs. Les bandes armées, auteurs de ces méfaits, sembleraient en partie composées de soldats démobilisés et revenus de la République Démocratique du Congo où ils étaient basés de manière officieuse.

4.1.3 Politique

Les élections présidentielles approchant, le contexte politique burundais n'a cessé de se tendre au cours de l'année 1 du projet (diminution de la liberté d'expression pour les figures de l'opposition et de la presse, emprisonnement de longue durée sans chef d'accusation, interdiction de réunions pour les partis d'opposition). Même si ces tensions n'ont pas affectées la province Ruyigi et sont généralement restées cantonnées à la capitale, il est certain que la région sera touchée par la fièvre électorale de mai 2015 prochain et ce notamment lors de la proclamation des candidats officiels et autorisés par la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante) pour chaque parti politique qui aura lieu en mars 2015. Il est important de noter qu'une déstabilisation prolongée du Burundi au cours de la deuxième année du fait d'un embrasement issu des élections aurait des conséquences dramatiques sur le programme FBSA Moso. L'enclavement et l'éloignement de la région du Moso empêcheraient toute continuité de l'action du fait d'un manque de sécurité sur le terrain. Pour le Burundi, pour ses populations et pour les programmes multiples de développement menés sur le territoire burundais, il est bien évidemment plus que souhaitable que les élections de 2015 se passent dans un climat de sérénité et de transparence.

4.2 Contexte interne

Le 22 janvier 2014, une réunion « de planification » a eu lieu à Ruyigi entre l'ensemble des acteurs terrain du PADDAM mais aussi le personnel d'appui de la SOPRAD et le Responsable des Programmes de CI.be afin de mettre en place les procédures de reporting interne et externe vis à vis du PADDAM comme du programme FBSA Moso.

4.2.1 Au niveau du PADDAM

Dans le cadre de la planification opérationnelle pour l'année 1 du PADDAM, un agenda de suivi et de reporting a été élaboré lors de la réunion susmentionnée afin que les équipes terrain rendent compte de manière systématique et régulière au personnel de suivi de la SOPRAD et de CI.be. Dans ce cadre, un rapport d'activité narratif et financier a été élaboré chaque mois au niveau de la coordination à Ruyigi et transmis au Coordinateur des Projets au niveau de la SOPRAD puis au Responsable des Programmes au niveau de CI.be. Parallèlement, une réunion de suivi s'est tenue le premier jeudi de chaque mois à partir de Janvier, soit 11 réunions entre janvier et novembre en présence des Responsables Communaux et de l'équipe de coordination du projet, du personnel d'appui de la SOPRAD et du personnel en charge au niveau de CI.be. Ces réunions se sont tenues successivement dans chaque commune puis à Bujumbura. De plus, la levée des problématiques institutionnelles tout comme les orientations en termes de stratégie au niveau de l'opérationnalité du projet ont pu se décider lors des réunions internes mensuelles de CI.be, se tenant tous les premiers lundi du mois.

Au niveau du projet lui-même, un agenda de planification entre l'ensemble des équipes terrain et la coordination a été mis en place afin de coordonner et d'harmoniser les activités entre les différentes communes, de lever et de répondre aux difficultés rencontrées, de répondre aux sollicitations du personnel terrain deux fois par mois. Ainsi, dans la période de reporting du présent rapport, 22 réunions de coordination ont eu lieu à Ruyigi ou sur le terrain, au niveau des communes.

4.2.2 Au niveau du programme FBSA Moso

Dans le cadre du programme multi-acteurs FBSA Moso, il est du mandat de la FAO d'organiser la coordination entre tous les acteurs du programme afin d'améliorer la complémentarité de chaque projet dans le but d'une meilleure réalisation des activités et par conséquent une meilleure efficacité du programme dans son ensemble.

Au sein du programme FBSA Moso, deux niveaux de coordination se distinguent : le niveau local et le niveau national. Au niveau local, à Ruyigi, l'équipe de coordination, au complet ou non, s'est rendue à toutes les réunions de coordination programmées par la FAO. Mensuelles, ces réunions ont permis à chacun si besoin en était de connaître l'état d'avancement des projets, notamment au niveau sectoriel (pôle agricole, pôle nutrition, pôle appui). De plus, en marge de ces réunions de coordination, des réunions de suivi couplées à des visites terrain se sont tenues périodiquement dans chaque commune en présence des responsables terrain des différents projets du FBSA Moso et des représentants des institutions burundaises compétentes ou parties prenantes dans le programme : Gouverneurs de province, Directeurs de DPAE, Administrateurs communaux, Agronomes

et Vétérinaires communaux. L'équipe de coordination et les Responsables Communaux du PADDAM ont mis un point d'honneur à être présent lors de ces Comités Locaux de Pilotage mais surtout à assister la FAO dans l'organisation des visites terrain et notamment des réalisations du PADDAM.

Au niveau national, un représentant de CI.be et un représentant de la SOPRAD ont participé de manière systématique aux réunions du Comité National de Pilotage organisées tous les 3 mois à Bujumbura. De plus, un représentant de CI.be a systématiquement participé à toutes les réunions de coordination ponctuelles organisées pour discuter d'un point précis du programme au grès des demandes des différents partenaires.

5 Etat d'avancement du PADDAM

Dans le cadre du programme d'amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables du Moso, le PADDAM contribue à l'objectif spécifique 1 qui vise l'amélioration de l'offre alimentaire, les revenus et l'accès aux marchés pour les petits producteurs et les groupes vulnérables. Mais aussi plus particulièrement au résultat 1.1 où les capacités de production et de stockage de ces mêmes personnes et groupes sont renforcées durablement.

OBJECTIFS SPECIFIQUES, RESULTATS ET SOUS RESULTATS DU CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME FBSA MOSO ET DU PROJET PADDAM		
OBJECTIF GLOBAL : <i>Améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables vivant dans les communes de Cendajuru, Kinyinya et Gisuru dans la région du Moso, en favorisant leur accès aux facteurs de production, technologies au marché et en renforçant les capacités des acteurs locaux dans la prise en charge de la sécurité alimentaire dans le développement local</i>		
Objectif spécifique Programme / Objectif Global PADDAM	Résultat Programme / Objectif Spécifique PADDAM	Sous – résultats Programme / Résultats PADDAM
OS 1 : Améliorer l'offre alimentaire, les revenus et l'accès aux marchés pour les petits producteurs et groupes vulnérables	R.1.1 : Les capacités de production et de stockage des petits producteurs et groupes vulnérables sont durablement renforcées	SR 1.1.1 : Les ménages bénéficiaires appliquent les méthodes agricoles adaptées de production
		SR 1.1.2 : Les ménages bénéficiaires appliquent les méthodes adéquates de gestion de la fertilité des sols et de conservation des eaux et des énergies

Suite au lancement officiel du FBSA Moso en octobre 2013, Caritas International Belgique et la SOPRAD ont pu dès la mi-octobre commencer le recrutement des équipes indispensables à la bonne réalisation du PADDAM, et par conséquent à l'amélioration durable des productions agricoles et de la protection des exploitations des petits producteurs.

5.1 Mise à jour des IOV d'impact et d'effet du PADDAM

En annexe 1, l'ensemble du cadre de suivi du PADDAM est présenté avec les valeurs de référence mises à jour (grâce notamment à l'enquête ménages réalisée en mars 2014), les valeurs atteintes connues pour cette première année (pour un total de 1 424 bénéficiaires) de même que les valeurs à atteindre pour les différentes années du projet. Au vue des valeurs trouvées lors de l'enquête ménages, une réévaluation des objectifs annuels à

atteindre pour chaque IOV a été faite. En effet, l'enquête ménages a montré que de nombreuses valeurs du DTF n'étaient plus en adéquation avec la réalité des ménages du Moso en ce début de programme FBSA. Aussi, une réévaluation des objectifs était obligatoire pour pouvoir montrer l'évolution des conditions des populations du Moso du fait des activités menées par le PADDAM.

I.O.V.		Baseline		Objectifs révisés				
		DTF	Révision	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
Nombre moyen de repas journaliers des ménages	Enfants	1.56	2,62			2,7		2,8
	Adultes		2			2,1		2,2
SCA	Nombre de ménages dont la consommation alimentaire est inadéquate (ménages en état d'insécurité alimentaire, SCA pauvre) SCA ≤ 21	7%	3,80%			< 3,8%		< 3,5%
	Nombre de ménages dont la consommation alimentaire est acceptable (ménages en état de sécurité alimentaire) 35 < SCA	66%	74%			> 74%		> 78%

Comme on peut le constater, les valeurs de base des IOV de l'objectif global, telles que mesurées lors de l'enquête ménages menée par le projet (Baseline révisée), sont relativement bonnes dans le sens où elles sont au-dessus des moyennes nationales et bien au-dessus des valeurs reprises dans l'étude préliminaire de SHER ou dans le rapport d'évaluation du projet APV Ruyigi d'où étaient tirées les valeurs de base du DTF. Cela peut en partie s'expliquer par le fait que l'enquête a été réalisée au mois de mars, c'est-à-dire à une période de l'année ne correspondant pas au pic de stress alimentaire des ménages (période de soudure que les enquêtés ont généralement situé entre les mois de novembre et janvier). Les prochaines enquêtes seront planifiées en fonction de ce pic au cours des années 3 (en décembre 2015) et 5. On peut dès lors s'attendre à une baisse de ces valeurs au cours de ces enquêtes. La réévaluation des objectifs s'est faite en tenant compte de ce biais.

Cependant, comme expliqué au sein du rapport d'enquête, le SCA à lui seul ne suffit pas pour déterminer le niveau de Sécurité ou d'Insécurité alimentaire d'un ménage. C'est pourquoi l'enquête a été plus loin en poursuivant la méthodologie du PAM jusqu'au bout, c'est-à-dire en y associant une mesure qualitative de l'accessibilité des ménages aux aliments, mesure qui croise elle-aussi 2 aspects : la diversité des sources alimentaires et la diversité des sources de revenus. A son tour, le croisement de ces deux aspects (SCA et accessibilité) permet d'évaluer si le ménage est en situation d'insécurité alimentaire, d'insécurité alimentaire modérée (ou vulnérable à l'insécurité alimentaire¹) ou encore en situation de sécurité alimentaire. Ainsi, 3 des 4 piliers de la Sécurité Alimentaire sont pris en compte avec cette méthode (disponibilité, accessibilité et utilisation). De cette façon, le tableau suivant permet de former des groupes de sécurité alimentaire en fonction de l'accès aux aliments et du SCA des ménages. On peut observer que 16.1% (2.6% + 12.6% + 0.9%) des ménages de la zone forment un groupe d'insécurité alimentaire sévère. De

¹ C'est-à-dire que le moindre choc, en supprimant par exemple une source alimentaire (perte des récoltes etc.) ou de revenus (1 membre actif malade etc.), peut faire basculer le ménage en situation d'insécurité alimentaire. Cette méthode fait donc un lien direct entre la diversité de l'accessibilité d'un ménage aux aliments et sa capacité de résilience aux chocs qu'il traverse.

plus, 34.4% (0.3% + 7.3% + 26.7%) des ménages forment un groupe d'insécurité modérée. Enfin, 49.6% des ménages sont en sécurité alimentaire.

Ainsi, cette classification des 1258 ménages enquêtés permet d'obtenir un nouvel IOV multidimensionnel dont le PADDAM cherchera à évaluer l'évolution au cours des prochaines années.

SCA	Pauvre	Limite	Acceptable	TOTAL
Accès aux aliments				
Pauvre	2,6% (33)	12,6% (158)	26,7% (336)	41,9% (527)
Moyen	0,9% (11)	7,3% (92)	38,1% (479)	46,3% (582)
Bon	0,3% (4)	2,1% (27)	9,4% (118)	11,8% (149)
TOTAL	3,8% (48)	22,0% (277)	74,2% (933)	100% (1258)

Le constat principal issu de ces données est que la problématique première, en matière de Sécurité Alimentaire, des ménages ruraux de la zone d'intervention est leur manque de diversité d'accès aux aliments (sources alimentaires et de revenus) et leur dépendance quasi-totale vis-à-vis de leurs productions agricoles. Ceci dans un contexte de pression de plus en plus forte sur leur premier facteur de production, à savoir la terre, et de perturbation de leur deuxième facteur de production, à savoir les conditions climatiques. Dans ce contexte, non seulement le concept EFI, développé par CI.be et ses partenaires, en diminuant notamment l'impact des perturbations climatiques (meilleures conservations des eaux et des sols, diversification des cultures et des activités agricoles etc.), mais aussi l'approche multidimensionnelle du Programme, semblent donc répondre de façon assez directe à cette problématique.

IOV de l'Objectif Spécifique :

Comme on peut le constater dans le tableau qui suit, la réévaluation des objectifs à atteindre en termes de rendement pour les semences promues par le programme s'est faite en collaboration avec les autres acteurs du pôle agricole du Programme FBSA Moso (LD/UCODE et CAPAD)². En cette fin de première année de projet, il n'a pas été possible d'avoir des données sur les rendements agricoles des bénéficiaires du projet du fait du démarrage tardif du PADDAM. En effet, la première saison culturale avec laquelle les équipes ont débuté l'accompagnement de ménages est la saison 2015 A dont les récoltes se feront début 2015, soit après la clôture de ce rapport. Des carrés de rendement ont été posés dans les champs dès le mois de décembre 2014 afin d'avoir des données chiffrées pour la saison 2015 A sur le haricot (nain et volubile) et le maïs. Les premières données de

² Le rendement de la banane a du être largement revu à la baisse ; la valeur du DTF pourtant issue d'une enquête réalisée en 2012 étant très largement surestimée comme ont pu le constater tous les acteurs du Programme.

rendement pour le manioc, l'arachide et la banane ne seront quant à elles disponibles, pour le PADDAM, qu'au cours de la 3^{ème} année de projet.

Les ménages ont pour habitude de cultiver plusieurs semences sur leurs exploitations. Cependant, il est coutume de les cultiver en association (haricot volubile et maïs, manioc et banane) notamment du fait du manque de surface exploitable. Aussi, et pour les mêmes raisons qu'exposées plus haut, il n'y pas de données fiables quant à l'IOV sur la pratique d'au moins 4 types de culture sur l'exploitation pas en association pour cette première année.

En cette fin de première année, aucun des bénéficiaires du PADDAM ne peut ou ne pourrait prétendre avoir mis en place un système de protection antiérosif sur l'ensemble de son exploitation, une culture noyau fonctionnelle, le tout couplé à une utilisation systématique de fumure organique. Aussi, la valeur du dernier IOV est logiquement de 0.

Il est aussi important de noter que l'ensemble des données des IOV relatifs à l'élevage des caprins ne sont pas significatives d'où les pourcentages très élevés (95% de ménages disposant d'un cheptel et 87,5% des femmes chef de ménage disposant d'un cheptel). En effet, ces données sont spécifiques aux premiers bénéficiaires du projet et consécutives aux distributions de chèvres et de boucs organisées par le projet en fin d'année 1. Ainsi, 74% des ménages de l'année 1, soit 1 050 ménages sur les 1 424 ménages totaux appuyés en année 1, ont reçu des caprins. Du fait du passage de 1 424 bénéficiaires à environ 6 000 en fin d'année 2, ces pourcentages baisseront considérablement. Dès lors, les données des rapports des années 3, 4 et 5 seront significatives de l'impact des activités menées par le PADDAM sur le recapitalisation du cheptel caprin. Aucune activité n'a été menée dans le cadre de la distribution de volailles (prévues pour l'année 2) aussi les valeurs des IOV volailles pour l'année 1 sont celles issues de l'enquête ménages. De même, les distributions de chèvres ayant eu lieu fin novembre, les équipes du PADDAM n'ont pas pu évaluer le revenu dégagé par les ménages du fait de l'élevage.

Enfin, au niveau genre, nombreuses sont les femmes qui déclarent participer activement aux décisions du ménage. Cet IOV n'a été que peu évalué par les équipes du PADDAM au niveau des bénéficiaires de l'année 1. Aussi, la valeur de l'année 1 n'est autre que celle issue de l'enquête ménages. Parallèlement, 22% des participants à l'ensemble des formations ou autres activités du projet ont été des femmes. L'objectif était de 25% en année 1. L'équipe essaiera en année 2 de sensibiliser davantage les ménages sur l'égalité entre hommes et femmes afin d'atteindre l'objectif fixé pour l'année 2 (30%).

I.O.V.	Baseline		Atteints		Objectifs révisés				
	DTF	Révision	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5		
Objectif spécifique : les capacités de production et de stockage des petits producteurs et groupes vulnérables sont renforcées durablement									
Rendement moyen des principales cultures (chez les bénéficiaires du projet)	Banane	40 T/ha	4 T/ha	-	-	6 T/ha	7 T/ha	8 T/ha	
	Haricot nain	0,6T/ha	0,6 T/ha	-	0,65 T/ha	0,7 T/ha	0,8 T/ha	0,9 T/ha	
	Haricot volubile	0,6T/ha	0,7 T/ha	-	0,8	0,9	1	1,05 T/ha	
	Arachide	0,7 T/ha	0,6 T/ha	-	-	0,7	0,75	0,8 T/ha	
	Maïs	0,9 T/ha	0,8 T/ha	-	0,9	1	1,1	1,2 T/ha	
	Manioc	1,5 T/ha	5 T/ha	-	-	7 T/ha	8 T/ha	10 T/ha	
% de ménages bénéficiaires appuyés par le projet qui pratiquent au moins 4 types de culture sur l'ensemble de leur exploitation (pas en association)	-	92%	-	55%	60%	70%	80%		
% de ménages disposant d'un cheptel	Caprins	62%	58%	95%	65%	66%	68%	70%	
	Volailles	52%	43%	43% ³	58%	60%	65%	70%	
	Caprins	1,9	3,5	4,49	4,25	4,5	4,75	5	
Nombre moyens de têtes de bétail pour les ménages qui en possèdent	Volailles	4,4	4,7	4,7 ³	5,5	6,5	7,5	8	
	-	-	61%	61% ³	63%	64%	65%		
% de ménages bénéficiaires qui dégagent un revenu de l'élevage	-	88,6%	88,6% ³	88,8%	88,9%	90%	90%		
% de ménages au sein desquels la femme déclare avoir activement participé aux prises de décision quant à l'exploitation	0%	0%	22%	30%	35%	40%	45%		
% de femmes qui participent aux formations et autres activités du projet	Caprins	62%	58%	87,5%	65%	66%	68%	70%	
	Volailles	52%	44%	44% ³	58%	60%	65%	70%	
% de ménages dont le chef est une femme disposant d'un cheptel	0%	0%	0%	20%	40%	50%	60%		
% de ménages bénéficiaires répondant aux critères suivants (parmi ceux définissant une EFi) : protection antérosive complète de l'exploitation, adoption d'une culture noyau, usage d'un fertilisant organique.	0%	0%	0%	0%	40%	50%	60%		

³ En l'absence de données pour l'année 1, la valeur de l'enquête ménages a été reprise.

5.2 Résultat 1 : Les ménages bénéficiaires appliquent les méthodes agricoles adaptées de production

Dans le but de satisfaire au résultat 1 du PADDAM, soit le sous-résultat 1.1.1 du programme FBSA Moso, il est nécessaire de travailler sur deux grands aspects du concept EFI, à savoir les activités relatives à l'amélioration de la composante agricole des exploitations des ménages mais aussi sur celles en rapport avec la composante zootechnique.

5.2.1 Mise à jour des IOV

I.O.V.	Baseline		Année 1	
	DTF	Revue	Objectif	Atteint
Résultat 1 : Les ménages bénéficiaires appliquent les méthodes agricoles adaptées de production				
% de ménages bénéficiaires qui appliquent les techniques culturales adéquates sur au moins 3 cultures	-	0%	0%	0%
% de ménages bénéficiaires qui achètent et utilisent au moins 2 types de semences certifiées	-	0%	0%	0%
% de ménages bénéficiaires qui pratiquent la stabulation permanente ou semi-permanente (caprins)	-	16%	10%	16%
Nombre de ménages bénéficiaires capables d'élaborer un compte d'exploitation simplifié	-	0 (1.1%) ⁴	0	0
% de ménages bénéficiaires qui participent à la mise en œuvre d'un mécanisme solidaire de prévention / réaction aux calamités	-	0%	0%	0%
% de ménages au sein desquels la femme déclare que la répartition des tâches (travaux domestiques, champêtres etc.) entre elle et son mari (conjoint) a évolué positivement en sa faveur	-	0%	0%	0%
Nombre de femmes capables d'élaborer un compte d'exploitation simplifié	-	0	0	0

Comme déjà énoncé, le PADDAM n'a pu commencer son appui aux producteurs que sur la saison 2015 A qui s'étend d'octobre 2014 à janvier 2015. Aussi, tous les producteurs ont reçu 2 types de semences certifiées, donc 100% des producteurs appuyés les utilisent mais ne les ont pas achetées, les semences ayant été fournies par le PADDAM. De même, la saison agricole commençant seulement, il n'est pas possible de savoir si les producteurs ont appliqué les bonnes techniques culturales tout au long de cette dernière.

Les IOV en rapport avec les comptes d'exploitation simplifiés ne sont pas pertinents pour ce rapport, l'activité ayant été reportée en année 2. De même que la sensibilisation à la mise en place de mécanismes solidaires de prévention / réactions aux calamités et la sensibilisation à une meilleure répartition homme-femme des tâches.

Enfin, au sein des bénéficiaires de l'année 1, il a été constaté que 16% d'entre eux pratiquaient la stabulation permanente ou semi permanente. Ce pourcentage, égale à la valeur de base définie lors de l'enquête ménages de mars 2014, n'est pas lié aux activités du PADDAM. En effet, les distributions de boucs et de chèvres n'ont eu lieu qu'au cours du mois de novembre 2014 et les sensibilisations à la construction d'une chèvrerie et à la mise

⁴ Lors de l'enquête ménages, 66 enquêtés (soit 1.1% du total) déclaraient en être capables, ce qui n'est pas le cas des bénéficiaires sélectionnés pour cette première année.

en stabulation des caprins fin octobre. Aussi, c'est le pourcentage obtenu en année 2 qui sera révélateur de la bonne réussite ou non, des activités du PADDAM.

Si il est difficile de caractériser les résultats du PADDAM au regard des IOV au cours de cette première année, l'équipe a néanmoins mis en œuvre de nombreuses activités dans le cadre du Résultat 1 du projet, activités détaillées dans les parties suivantes :

5.2.2 Enquête et études préliminaires

5.2.2.1 Etude et sélection des zones de concentration

Comme indiqué au sein du DTF du PADDAM, CI.be et la SOPRAD doivent appuyer un total de 6000 ménages bénéficiaires au cours des 5 années du projet. De plus, afin de maximiser l'impact du projet, des zones géographiques sur lesquelles intervenir prioritairement devaient être définies⁵. Aussi, il a été nécessaire de sélectionner les bassins versants du PADDAM au sein des 3 communes dans le respect de ces critères mais surtout après consultation des parties prenantes dans le Moso qu'elles soient nationales ou internationales. Dans ce cadre, les équipes du PADDAM ont organisé le 21 janvier 2014 un atelier de choix des zones de concentration sur lesquelles travailler. Cet atelier avait pour but de présenter les conclusions d'une enquête réalisée par deux consultants burundais (un expert en agriculture / sécurité alimentaire et un expert en Système d'Information Géographique) au cours du mois de décembre 2013. Cette enquête a porté sur deux grandes problématiques : les zones potentielles d'intervention au regard des critères de sélection et les données sur l'état nutritionnel et économique des populations associées à ces zones. La restitution s'est faite en présence d'un conseiller du MINAGRIE, des gouverneurs des deux provinces ou de leurs conseillers, des directeurs des DPAE Ruyigi et Cankuzo, des administrateurs des 3 communes, des agronomes et des vétérinaires communaux, des représentants communautaires et collinaires, de tous les autres acteurs du programme FBSA Moso et aussi des représentants des autres acteurs de la zone d'action comme la CTB (PAIOSA) et le FIDA (PROPAO).

Suite à cette restitution, l'assemblée a été divisée en 3 groupes, 1 par commune, afin de définir de manière collégiale les bassins versants sur lesquels intervenir dans chaque commune et par conséquent les collines associées à ces bassins versants. Un total de 33 collines d'intervention a été dès lors défini (8 à Cendajuru, 9 à Kinyinya et 16 à Gisuru pour un total estimé de 20 451 ménages y habitant). Il est important de souligner le caractère collégial et la participation exhaustive à cet atelier de toutes les personnes ou les organisations impliquées dans le FBSA Moso. CI.be et SOPRAD ont mis un point d'honneur à impliquer toutes personnes ayant un rapport avec le projet afin que chacun se sente investi dans sa réalisation et surtout qu'il en soit un acteur « actif ». Il s'agissait avant tout de sélectionner les zones d'intervention du PADDAM dans une transparence totale afin qu'aucun doute ne subsiste sur l'objectivité du choix réalisé que ce soit au niveau collinaire,

⁵ Les principaux critères de sélection des zones d'intervention étaient les suivants : érosions importantes, densité de populations importante, rendements agricoles faibles, proportion de ménages vulnérables plus importante, marais aménagés à protéger, déficit d'infrastructures sur la zone, peu d'autres acteurs.

communal, provincial ou encore national. L'ensemble des zones d'intervention choisies pour le PADDAM sont visibles sur les cartes de l'annexe 2.

5.2.2.2 Enquête ménages

Au cours des 5 années de projet, 3 enquêtes ménages sont prévues (année 1, 3 et 5) permettant tour à tour d'établir les valeurs des Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) du PADDAM⁶, de mesurer l'évolution de ces valeurs afin de caractériser l'impact du projet sur les ménages et enfin d'évaluer la pertinence de l'action en fin de projet notamment.

Aussi, dès le mois de mars, soit au cours de saison agricole 2014 B⁷, les équipes du PADDAM ont réalisé une enquête de grande envergure afin de caractériser et d'actualiser les valeurs de base des IOV du cadre d'intervention du PADDAM mais aussi de définir plus généralement le profil socioéconomique des ménages. De telles données sont plus que nécessaires pour évaluer l'impact des activités du projet sur les conditions de vie des ménages. Mais plus encore, cette enquête a permis aux équipes de terrain tout comme à la coordination, de se familiariser avec les populations du Moso, de mieux les connaître afin d'adapter les activités pour un meilleur accaparement des conseils et techniques prodigués, gage d'une pérennité dans l'amélioration des conditions socioéconomiques des populations.

Cette enquête a mobilisé pendant tout un mois la coordination et les équipes de terrain du PADDAM et a été facilitée par l'appui du Responsable Suivi et Evaluation du PIADSA, un autre projet de CI.be financé par le FBSA et exécuté en communes Mwakiro et Buhinyuza dans la province Muyinga. De même, une stagiaire de l'Université de Liège est venue appuyer l'équipe sur le terrain et a ainsi eu l'opportunité d'effectuer un stage utile et particulièrement formateur. Enfin, 9 enquêteurs et 5 agents de saisie ont été recrutés pour l'occasion. Un rapport d'enquête a été produit et diffusé à l'ensemble des partenaires et acteurs du FBSA Moso. Il peut être à nouveau transmis sur demande.

Il ressort de cette enquête deux grands constats : une part importante de la population du Moso est en insécurité alimentaire (modérée ou sévère). En revanche, les quelques ménages qui présentent les caractéristiques de l'approche « EFI » sur leurs exploitations (Fumure organique, parcellisation, lutte anti érosive, etc.) sont plus en sécurité alimentaire que les autres.

L'analyse des différentes variables déterminées et leurs croisements ont permis de faire ressortir que les ménages du Moso étaient sujet à une insécurité alimentaire réelle du fait de nombreux facteurs. Ainsi, l'accès aux aliments, c'est-à-dire la combinaison du nombre de sources alimentaires et du nombre de sources de revenus doit être considéré comme

⁶ Les valeurs actualisées des IOV du projet sont issues de différentes enquêtes ayant eu lieu par le passé. Afin d'avoir une image sûre et fiable du niveau socioéconomique des ménages du Moso, il est nécessaire d'effectuer de telles enquêtes, notamment aux moments de l'année définis comme les plus stressants, d'un point de vue alimentaire, pour les ménages.

⁷ Le calendrier agricole se décompose en deux saisons : Saison A (fin septembre à janvier), saison B (février à mai). La saison C, quant-à-elle, est la saison des marais correspondant à la saison sèche.

'pauvre' pour 41,7% des ménages et le Score de Consommation Alimentaire pauvre ou limite pour 25,8% d'entre eux. La combinaison de ces deux facteurs permet d'affirmer que 50,4% des ménages sont dès lors non seulement en insécurité alimentaire⁸ mais aussi très peu résilients face à une situation de crise. De plus, ces constats sont sans doute à amplifier compte tenu de la période à laquelle a été faite cette enquête, deux mois après le pic de la période de soudure (périodes de stress alimentaire le plus accru où les résultats auraient certainement été plus mauvais encore). Comme annoncé plus haut, la prochaine enquête ménages aura lieu soit en décembre 2015 soit en décembre 2016.

Dans un deuxième temps, ces constats sur la sécurité alimentaire ont été couplés avec la sensibilité des ménages au concept EFI. Il apparaît très clairement que plus l'exploitation d'un ménage se rapproche d'une EFI, moins ce dernier est sujet à l'insécurité alimentaire. Le concept EFI prône la diversification des cultures et leur affectation à différents buts, aussi il agit directement sur le nombre de sources de revenus comme de sources alimentaires. Ces résultats confirment l'efficacité du concept EFI pour agir sur les causes de l'insécurité alimentaire bien que le comportement alimentaire soit aussi un des leviers clés pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages.

Ainsi, les résultats de cette première enquête ménages sont riches d'enseignement pour les acteurs du PADDAM⁹. En plus de définir les valeurs des Indicateurs Objectivement Vérifiables nécessaires au suivi et à l'évaluation du projet, cette enquête a permis de dresser un état des lieux complet de la situation socioéconomique des ménages de la zone. Il est à noter que l'enquête a permis de définir plus finement la période de stress alimentaire la plus importante pour les ménages, plus communément appelée « période de soudure », soit le mois de décembre.

Parallèlement, l'enquête ménages a permis de qualifier la pertinence des IOV au regard de la réalité du terrain, celle du Moso. En effet, par exemple, 88,6% des femmes interrogées déclarent participer activement aux décisions importantes du ménage. Un tel pourcentage, quel que soit la véracité de la valeur, ne permet pas de statuer sur l'évolution de la situation. Afin d'améliorer la valeur de cet indicateur, la prochaine enquête tentera d'amener les hommes comme les femmes à répondre de manière détournée et moins directe à cette question.

La non pertinence de la valeur de l'IOV se retrouve pour le nombre de ménages qui utilisent un système de compostage (42,2%). Ce dernier IOV perd en pertinence et ce, principalement, du fait de sa définition. Les « déchets » végétaux mis dans une fosse à compost nécessitent 4 mois de décomposition. Aussi, et ce afin d'avoir de la fumure organique presque toute l'année, il est nécessaire de posséder deux fosses à compost, fonctionnelles et remplies, au minimum. Il devient donc plus pertinent de mieux définir cet IOV pour qu'il mette plus facilement en lumière l'évolution de la situation. Ainsi, cet IOV

⁸ Cette méthode de caractérisation de l'insécurité alimentaire est développée par le PAM. Elle permet de pousser plus loin l'analyse en prenant en compte de nombreux paramètres interconnectés à la sécurité alimentaire.

⁹ L'enquête ménages tout comme les autres enquêtes sont disponibles sur le site du FBSA Moso (<http://fbsa-burundi.weebly.com/>)

pourrait être transformé comme suit : nombre de ménages appuyés par le projet qui disposent et utilisent au moins deux fosses à compost (la valeur de base n'étant cette fois que de 14,5%).

5.2.3 Sélection des bénéficiaires de l'année 1 du projet

Comme expliqué auparavant dans l'introduction du présent document, il est important de prendre en compte la composante « volontaire » de l'approche EFI promue par le PADDAM. Les ménages ne perçoivent aucune rémunération pour leur travail ou leur présence dans les réunions de sensibilisation ou les formations. De même, le projet est défini de sorte que les ménages soient encouragés et accompagnés sur le long terme et dans la proximité et que seul un petit coup de pouce en début de projet leur soit apporté : distribution aux choix de deux semences de qualité (manioc, arachide, maïs et haricot), distribution de rejets de bananier, distribution de caprins dans le cadre de chaînes de

solidarité collinaires, distribution d'herbes fixatrices, de plants agroforestiers et fruitiers, pour fixer les courbes de niveau tracées. Ce coup de pouce en nature se limite à la première année d'accompagnement de chaque bénéficiaire. En revanche, l'accompagnement de proximité et les conseils et techniques prodigués, eux, ne s'arrêteront qu'en fin de projet. Le but étant de créer un lien de confiance fort entre le bénéficiaire et les équipes du PADDAM mais surtout d'amener le bénéficiaire à prendre conscience qu'il est le principal responsable de sa réussite et de l'amélioration de son niveau socio-économique.



Enregistrement d'un ménage sur la colline Kibanda à Gisuru. Plus de 2000 ménages ont été enregistrés au cours du mois d'août sur les 33 collines de la zone d'action du PADDAM. Ces enregistrements ont porté sur les caractéristiques de l'exploitation et les techniques agricoles suivies mais aussi sur la composition familiale des ménages.

Ceci implique qu'il n'y a pas à proprement parler de sélection des bénéficiaires par les acteurs du projet. Les bénéficiaires se sont sélectionnés par eux même au cours des 12 mois du projet en appliquant ou pas les techniques reçues lors des formations. Aussi, le référencement des 1 500 premiers bénéficiaires de l'année 1 du PADDAM n'a été finalisé qu'au début du mois de septembre 2014 et a nécessité de mettre en place des critères objectifs, portant sur les transformations mises en œuvre dans chaque exploitation suite aux différentes formations reçues jugées indispensables à la bonne mise en place du concept EFI.

Suite au recomptage de l'ensemble des personnes qui avaient suivi toutes les formations et qui souhaitaient être enregistrées en tant que ménages bénéficiaires, une liste de 2 313

personnes a été dressée à la mi-août 2014. Les capacités matérielles comme humaines ne permettant pas l'accompagnement d'un tel nombre de ménages bénéficiaires sur l'année 1 mais surtout, tous ne remplissant pas totalement les conditions indispensables, une sélection s'est opérée. Le concept EFI met en avant la parcellisation des exploitations et l'affectation des parcelles à des fins bien spécifiques : culture noyau qui produit au moins 8 mois dans l'année et assure un revenu régulier au ménage, des cultures maraîchères qui nourrissent le ménage et diversifient son alimentation et une culture de rente qui assure un revenu important de manière ponctuelle. Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir une taille d'exploitation minimum, taille qui a été définie à 0,5 Hectares minimum (critère n°1). De plus, la qualité et l'amélioration des rendements est en grande partie dépendante de l'utilisation de fertilisants, et dans le cas du PADDAM de fertilisant naturel, issu de 2 fosses à compost minimum creusées, remplies et utilisables sur l'exploitation (critère n°2). Le premier critère a permis de ramener la liste de 2 313 ménages à 1 942 ménages. A noter que ces 1 942 ménages, qu'ils soient bénéficiaires ou non en année 1, sont éligibles à être bénéficiaires du PADDAM du fait de la taille de leur exploitation. L'application du deuxième critère a permis de ramener cette deuxième liste à 1 432 ménages bénéficiaires pour l'année 1, soit 535 à Gisuru, 541 à Kinyinya et 356 à Cendajuru. Il est à noter que le respect strict du deuxième critère a été effectué au niveau des communes de Kinyinya et de Cendajuru. En revanche, une tolérance de deux fosses à compost creusées dont 1 remplie a été acceptée au niveau de Gisuru pour plusieurs raisons dont la principale étant le non renouvellement de contrat d'un des techniciens d'encadrement après 4 mois de projet. Ce renvoi a, en effet, retardé les activités sur certaines collines. De plus, le décalage entre la collecte des données issues du terrain et leurs saisies dans la matrice de suivi a fait que certains ménages avaient bel et bien 2 fosses à compost remplies à la fin du mois de septembre, soit au début de la saison culturale 2015 A. Enfin, le respect strict du critère n°2 malgré les deux raisons citées auparavant aurait entraîné un déficit réel du nombre de bénéficiaires (seulement 322 ménages bénéficiaires) sur la commune de Gisuru par rapport aux autres communes du projet alors que la commune de Gisuru est la plus peuplée des trois et celle où les indicateurs socioéconomiques sont les plus faibles¹⁰. Dans le tableau ci-dessous, on peut voir la répartition des ménages après les premières sélections suivant les deux critères :

	Gisuru	Kinyinya	Cendajuru	TOTAL
Total bénéficiaires	535	541	356	1 432

Les mois d'octobre et de novembre, avec le lancement de la saison culturale 2015 A, ont été riches en activités de distribution. Les procédures liées aux différentes distributions (listing, signature, référencement, etc.) ont permis d'ajuster la liste et l'enregistrement des bénéficiaires. Les distributions s'étant étalées sur deux mois, les listes de bénéficiaires ont évoluées en fonction de plusieurs paramètres internes ou externes au projet : Doublet dans la liste, décès du Chef de ménage, déménagement du ménage, refus de dernières minutes de certains bénéficiaires de faire partie du projet et enfin refus de certaines

¹⁰ Observation générale faite à partir des résultats et analyses de l'enquête ménages du PADDAM de mars 2013

semences. Après la fin de l'ensemble des distributions, le nombre final de bénéficiaires pour cette première année de projet s'élève à 1 424 selon une répartition dans les communes comme indiquée ci-après :

	Gisuru	Kinyinya	Cendajuru	TOTAL
Total bénéficiaires	531 (37%)	540 (38%)	353 (25%)	1 424 (100%)

Une réévaluation de la taille des exploitations des 371 ménages mis de côté suite à l'application du critère n°1 sera faite au cours de l'année 2015 afin de s'assurer de l'exactitude des données récoltées sur le terrain¹¹. Les 500 ménages mis de côté suite à la sélection sur le critère n°2 continuent d'être accompagnés par les Techniciens d'encadrement du PADDAM en vue de leur incorporation en tant que bénéficiaires en année 2.

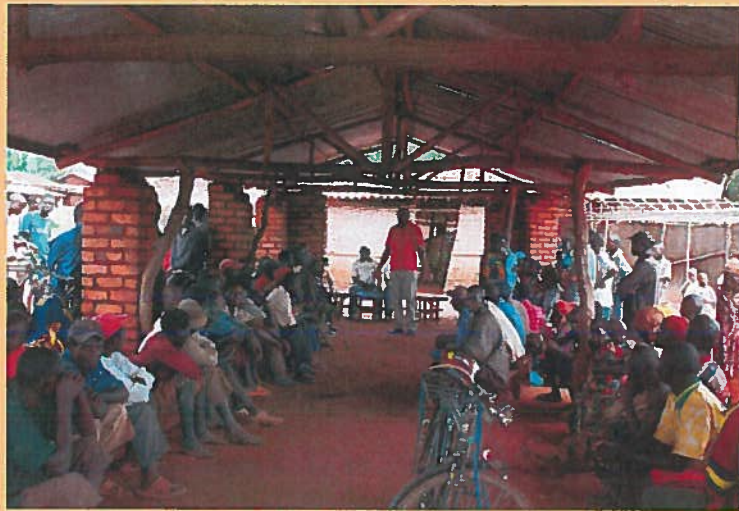
Parmi ces 1 424 bénéficiaires, il est à noter que 160 d'entre eux ont pour chef de ménage une femme seule avec ses enfants, soit 11% seulement du nombre total de bénéficiaires. Cette observation est à analyser avec le pourcentage de femmes chef de ménage dans le Moso relevé lors de l'enquête ménages effectuées en mars 2014. Seulement 13.3% de la population avaient pour chef de ménage une femme. Ainsi, le pourcentage de femmes chefs de ménage appuyées par le projet est quasi-proportionnel à celui relevé dans la population globale du Moso. Des activités seront menées en année 2 afin de maximiser la participation des femmes chefs de ménage dans le projet.

5.2.4 Augmentation des productions agricoles

5.2.4.1 Promouvoir le concept d'EFI par l'Intégration agro-sylvo-zootechinique auprès des bénéficiaires et des Moniteurs agricoles

Ayant été formé au cours du mois de décembre 2013 sur le PIADSA à Mwakiro (voir plus loin, Résultat 3), les équipes du PADDAM ont pu définir une approche de sensibilisation au concept EFI destinée dans un premier temps aux Moniteurs Agricoles, c'est-à-dire le représentant de la DPAE au niveau collinaire, puis à l'ensemble des ménages qui le souhaitait au cours de séances publique dans des endroits stratégiques des collines, le plus souvent la place du marché. Aussi, au mois de janvier 2014, 33 Moniteurs Agricoles, soit l'ensemble des 33 Moniteurs Agricoles des collines du projet, ont été formés au cours de 3 réunions de formation (1 par commune) au concept EFI pour qu'ils en soient les premiers relais, les premiers garants et qu'ils suivent les ménages au jour le jour dans la mise en place de techniques proposées. A ces 33 Moniteurs Agricoles, se sont ajoutés les 6 Assistants Agronomes zonaux et les 3 Agronomes communaux de Gisuru, Kinyinya et Cendajuru.

¹¹ Il est plus que probable que des biais soient venus fausser la mesure des différentes exploitations, notamment du fait de leur topographie et de l'aspect aléatoire de la méthode de mesure effectuée par manque de temps notamment.



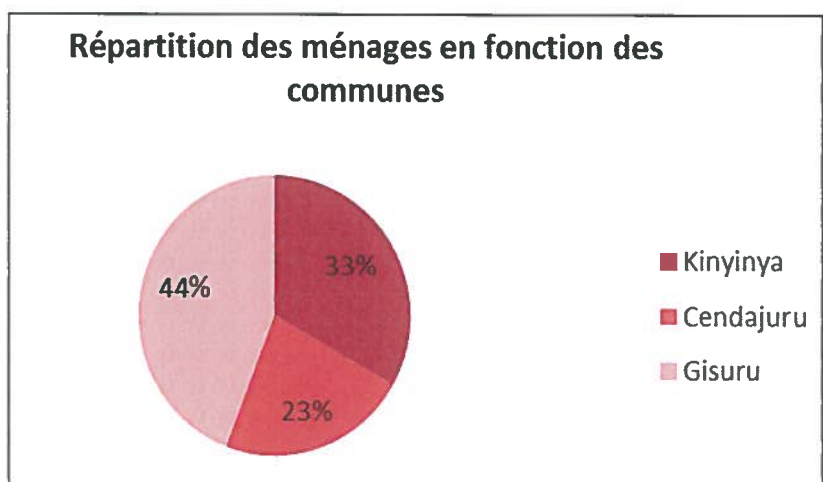
Réunion de sensibilisation sur la place du marché de Niamigina à Kinyinya. Après avoir diffusé des communiqués sur le PADDAM dans tous les lieux publics des 3 communes du projet, les équipes du PADDAM ont organisé des réunions de sensibilisation auprès des ménages des 33 collines de la zone d'action sur le projet et le concept EFl.

Par la suite, au cours du mois de février 2014, 34 réunions de sensibilisation se sont tenues dans les collines en présence du Moniteurs Agricoles en charge de chaque colline. Afin de prévenir les ménages de la tenue de ces réunions (date, heure, lieu, brève présentation, etc.), une campagne de communication a eu lieu dans tous les lieux publics de la région : annonce faite au cours des jours de marché, lecture de communiqués lors des célébrations religieuses (églises, mosquées, temples) ou dans les rassemblements associatifs et par la mobilisation du réseau collinaire (annonce aux chefs de colline pour transmission). Les moyens

de communication utilisés pour avertir la population sur la tenue de ces réunions ont été pertinents puisqu'un total de 5 002 ménages bénéficiaires y ont participé, toutes communes confondues. Soit un taux de 24% de participation par rapport à la population totale de la zone d'action (20 452 ménages dénombrés sur les collines concernées des 3 communes).

Ci-dessous, il est possible d'observer la répartition en termes de communes des ménages présents à ces réunions. Si l'on considère la répartition de la population sur la zone, respectivement 43% à Gisuru, 41% à Kinyinya et 16% à Cendajuru, on peut considérer que la participation reflète correctement cette répartition avec un taux un peu plus faible à Kinyinya et un taux un peu plus fort à Cendajuru.

Le faible taux de Kinyinya (seulement 33% des bénéficiaires alors que la commune abrite 41% des ménages de la zone d'action) peut s'expliquer par la nature même des ménages de la commune dont beaucoup sont commerçants mais aussi par le manque d'implication d'un des agents (remercié à la fin de sa période d'essai) du PADDAM sur la zone.



Sur ces 5 002 ménages, 671 femmes se sont présentées en tant que femmes chefs de ménage soit 13% des ménages présents. C'est avec ces 5 002 ménages que les équipes du PADDAM ont commencé à travailler sur les formations liées au concept EFI.

5.2.4.2 Promouvoir l'utilisation de semences de qualité et les bonnes pratiques associées

Cette activité n'a été initiée que très tard au cours de l'année du fait du calendrier agricole. En effet, le projet n'ayant réellement débuté sur le terrain qu'après la réunion de sélection des zones d'action de janvier (voir § 6.1.1.1), les équipes du PADDAM n'ont pas pu accompagner les ménages de la zone au cours de la saison agricole 2014 B (mars 2014 à juin 2014), concentrant leurs efforts sur la saison agricole 2015 A (fin septembre 2014 à mars 2015). Aussi, les réunions de sensibilisation pour l'utilisation de semences de qualité et aux bonnes pratiques associées n'ont débuté qu'au cours du mois d'août 2014.

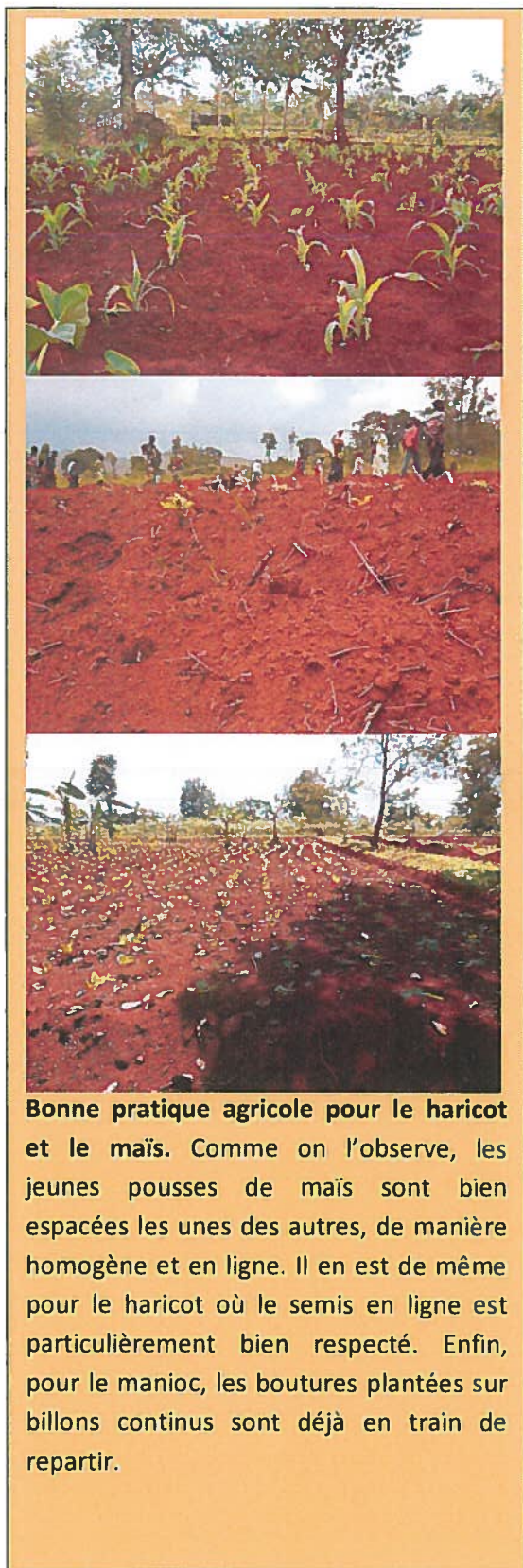
5.2.4.2.1 Sensibilisation à l'utilisation de semences de qualité

47 réunions de sensibilisation à l'utilisation de semences de qualités (banane, arachide, haricot, maïs et manioc) ont été tenues au cours du mois d'août sur l'ensemble des collines du projet. Un total de 2077 bénéficiaires y a participé dont 772 à Gisuru, 868 à Kinyinya et 437 à Cendajuru.

Dans le cadre de la complémentarité entre acteurs du programme FBSA Moso, de nouvelles réunions de sensibilisation, organisées conjointement par les équipes du projet PADDAM et du projet PADASIO (LD / UCODE – AMR), ont été tenues au cours du mois de septembre. Ces réunions ont eu pour but de mettre en contact un multiplicateur appuyé par le PADASIO et les bénéficiaires des collines du PADDAM. Il est très important de mettre en relation dès aujourd'hui ces acteurs afin qu'ils échangent sur l'intérêt des semences sélectionnées, qu'ils discutent des bonnes pratiques associées de manière pratique et non plus théorique comme lors des réunions de sensibilisation. De plus, elles permettent de mettre en relation clients et fournisseurs, qu'ils se connaissent et que les ménages identifient le multiplicateur qui est proche de chez eux et quels types de semences il multiplie. Les 8 multiplicateurs du PADASIO de cette année ont tenu 15 réunions (plusieurs collines ont été réunies pour minimiser le nombre de réunions et ainsi le temps consacré par les multiplicateurs à cette activité) mobilisant un total de 1 124 personnes (288 à Cendajuru, 368 à Gisuru et 468 à Kinyinya), dont 23% de femmes, soit un taux de participation de 79% par rapport au nombre de bénéficiaires retenus pour l'année 1. En effet, seuls les ménages retenus pour l'année 1 ont été invités à venir à ces réunions afin d'éviter qu'un trop grand nombre de personnes ne soit présent ce qui aurait été contre-productif dans l'optique d'un échange direct entre ménages et multiplicateurs.

Ces réunions conjointes PADDAM / PADASIO sont un réel atout pour la pérennité de l'action et donc pour l'atteinte des objectifs du programme FBSA Moso. D'autres réunions de ce type, notamment pendant la saison agricole 2015 A, sont d'ores et déjà programmées mais cette fois dans les champs de multiplication des bénéficiaires du PADASIO.

5.2.4.2 Formations sur les bonnes pratiques associées aux cultures promues par le projet



Bonne pratique agricole pour le haricot et le maïs. Comme on l'observe, les jeunes pousses de maïs sont bien espacées les unes des autres, de manière homogène et en ligne. Il en est de même pour le haricot où le semis en ligne est particulièrement bien respecté. Enfin, pour le manioc, les boutures plantées sur billons continus sont déjà en train de repartir.

Au cours du mois de septembre, les techniciens du PADDAM ont organisé dans les 3 communes de la zone d'action des formations sur les bonnes pratiques associées aux cultures du projet : la banane, le maïs, le haricot et le manioc. Pour des raisons de disponibilité de semences, les semences d'arachide ne seront données qu'au cours de l'année 2 du projet (voir plus loin).

Dans ce sens, 40 démonstrations en champs sur les bonnes pratiques liées à la culture du manioc, du haricot et du maïs ont été tenues au cours de la première quinzaine de septembre sur les 33 collines du projet. Certaines collines étant particulièrement vastes, plusieurs séances de démonstrations y ont eu lieu chez plusieurs bénéficiaires : 12 sur les 9 collines de Kinyinya, 18 sur les 15 collines de Gisuru et 10 sur les 8 collines de Cendajuru. Un total de 1 131 personnes, soit 79% des bénéficiaires de l'année 1, ont participé à ces réunions dans lesquelles 25% étaient des femmes.

Au cours de ces démonstrations, les bénéficiaires ont été formés à la préparation de leurs exploitations et à leur parcellisation en fonction des cultures, au respect des écartements lors du semis, au semis en ligne, au sarclage, au tuteurage pour le haricot volubile et au buttage pour le manioc.

Ces trois semences ayant été distribuées au cours du mois d'octobre. Les équipes de terrain ont ensuite suivi l'évolution des champs des bénéficiaires et continué à prodiguer des conseils. Cet accompagnement se poursuivra tout au long de la récolte : en mars pour le haricot, en avril pour le maïs et dans approximativement un an pour le manioc.

Afin de pallier aux catastrophes naturelles comme les épisodes de petites sécheresses au cours de la saison des pluies ou encore le raccourcissement de cette dernière de quelques semaines, les ménages de la zone appliquent déjà des méthodes particulièrement intéressantes. En effet, afin d'être sûr d'obtenir une récolte, certains ménages n'hésitent pas à échelonner le semis au cours du temps. On peut donc voir sur une même parcelle, différents stades de germination et de croissance d'un même type de semences. Cette méthode est particulièrement importante car elle augmente la résilience du ménage face à un épisode climatique négatif. Au lieu de mettre tous ses œufs dans le même panier, le ménage s'adapte pour obtenir quoi qu'il en soit une récolte. Au mieux, il récoltera la totalité de sa parcelle, en cas de catastrophe, il obtiendra de toutes les manières une récolte, même minime. Appliqué à l'ensemble des cultures, y compris celles de la banane et du manioc (récolte après un an, voire 18 mois), cette technique est un réel atout pour faire face à une période de crise. Les rendements sont certes moindres mais cette méthode augmente



Echelonnage de semis de haricot volubile. Au tout premier plan, des plantules d'une semaine. Au deuxième, des plantes de deux semaines qui ne grimpent pas encore sur leur tuteur. Au troisième, les pousses de 3 semaines s'enroulent sur leur tuteur. Enfin, au quatrième plan, le haricot volubile est déjà à un mètre au-dessus du sol.



Champs préparé en vue de sa transformation en bananeraie. Les trous sont espacés de 4 mètres, en quinconce. Une fois le rejet de banane planté au centre du trou, une couche de compost est disposée autour, puis le trou est rempli de paille. Le rejet peut repartir mais peut tout aussi bien faire directement des rejets. A l'exploitant de les prélever pour les replanter dans son champ dès aujourd'hui.

considérablement la résilience des ménages dans la lutte contre l'insécurité alimentaire.

La deuxième semaine de septembre a été consacrée aux formations sur la préparation des champs de bananiers et les bonnes pratiques agricoles associées : creusage du trou, enrichissement en fumier, paillage, plantation du rejet, prélèvement de rejet, etc. Ces formations sont particulièrement importantes car la culture de la banane représente un des points cruciaux de l'approche EFI, la banane étant l'activité noyau principalement choisie par les bénéficiaires (l'activité dite noyau est une activité agricole qui permet au ménage d'obtenir un revenu régulier au cours de l'année, au minimum 8 mois sur 12). En année 2, d'autres cultures noyaux comme le palmier à l'huile ou l'ananas seront

certainement proposées sous certaines conditions : ménages avec des champs de palmiers déjà en production, adaptabilité à la sous-région climatique du Moso pour l'ananas (notons que l'élevage de chèvres, dans certaines conditions, peut aussi devenir et être considérée comme l'activité noyau d'une exploitation par exemple). Le choix sera laissé aux bénéficiaires qui remplissent ces conditions. Un total de 1 149 ménages a participé aux 39 démonstrations en champs sur la banane, soit 81% des bénéficiaires directs du projet, dont 23% de femmes. Comme pour l'échelonnage des semis, il est important que les ménages aient des bananiers à différents stades de croissance puis de maturation afin d'obtenir des régimes au moins 8 mois durant sur une année. La banane étant la seule culture facilement reproductible par les ménages eux-mêmes, ceux-ci sont sensibilisés au rachat des autres types de semences de qualité auprès de multiplicateurs agréés de proximité (notamment ceux soutenus par le projet PADASIO du programme FBSA Moso). Aussi, afin de multiplier les pieds de banane sur l'exploitation, un grand soin sera porté à l'accompagnement des bénéficiaires dans le prélèvement des rejets et leur plantation au cours des prochains mois.

5.2.4.3 Organiser des échanges d'expérience pour les bénéficiaires sur d'autres projets « EFI »

Comme mentionné auparavant, CI.be a mis en œuvre avec un autre partenaire Caritas du Burundi, l'ODEDIM, un projet similaire au programme multi acteurs FBSA Moso, le PIADSA, financé également par le FBSA. Ce projet aux multiples volets est un réel atout dans le cadre des échanges d'expérience sur le concept EFI, pour le personnel du projet comme pour les ménages de la zone d'action. Au cours du mois de mai, 55 chefs de ménage dont 4 femmes se sont rendus pendant 3 jours sur le projet PIADSA,. Le nombre de femmes ayant participé à cet échange est minime, ceci s'explique par le fait qu'il est difficile pour des femmes de s'absenter pendant 3 jours de leur ménage, d'autant plus si elles en sont le chef et qu'elles ont des enfants en bas âge (2 des 4 femmes sont venues avec des enfants en bas âge à Mwakiro).

Subdivisés en 5 groupes de 11 personnes, les ménages du Moso ont passé les 3 jours chez le même bénéficiaire du PIADSA, des bénéficiaires appelés Paysans relais pour leur capacité à transmettre leur savoir et pour leur EFI exemplaire. Au cours de ces 3 jours, ils ont pu échanger avec le paysan relais potentiel mais surtout travailler dans l'exploitation afin de se familiariser avec les techniques agricoles mais aussi de préservation des eaux et du sol promues dans le cadre du concept EFI. A leur retour, un atelier de restitution par commune a permis de noter que les enseignements théoriques comme pratiques avaient été les mêmes entre les différents paysans relais.

Ces ménages ont été qualifiés de Paysans Relais Potentiel. S'ils continuent à s'impliquer de la sorte, ils deviendront des Paysans Relais du PADDAM sur les collines et tout comme pour les Moniteurs Agricoles, ils seront appuyés différemment par le projet.

« Tharcisse NDIKE, colline Kigarika, Cendajuru »



« Je suis né sur la colline de Musenga, dans la commune de Cendajuru. Je suis marié et j'ai 5 enfants et je vis sur la colline de Kigarika où j'ai une exploitation d'environ 1 Ha. Aujourd'hui, j'ai beau cultivé toutes mes terres, mes récoltes sont faibles. J'ai pu bénéficier de l'échange d'expérience organisée par le PADDAM et ainsi me rendre à Mwakiro dans des EFI. Ce que j'ai vu là-bas, m'a beaucoup appris, j'ai pu croire en l'approche EFI. Quand les techniciens du PADDAM sont arrivés sur la colline et qu'ils ont fait leurs premières réunions de sensibilisation, je n'étais pas du tout convaincu, que ce soit par

les techniques de compostage comme par les Courbes de niveau. J'avais surtout peur que cela diminue la taille de mon exploitation. A Mwakiro, j'ai compris que ces techniques allaient être un avantage plutôt qu'un inconvénient. Aujourd'hui, j'ai deux fosses à compost qui sont presque prêtes et qui vont me servir pour la prochaine saison agricole. J'ai déjà creusé les Courbes de niveau sur un tiers de mon exploitation, en suivant le piquetage fait avec le Moniteur agricole de la DPAE et le technicien du PADDAM. J'y planterai des herbes fixatrices juste avant la saison des pluies. J'ai déjà réfléchi à la parcellisation de mon exploitation et à la partie



dédiée à la culture de la banane (cf : Culture noyau) comme à celles pour le maïs et le haricot. Avec ses changements, je pense que l'année prochaine, j'arriverais à nourrir ma famille 3 fois par jour et non une seule fois comme maintenant. Ce qui m'a le plus marqué à Mwakiro, c'est qu'une personne qui n'avait rien avant le projet enseigne aujourd'hui aux autres. J'ai compris là-bas l'importance du développement global, le fait qu'il n'y ait pas qu'une personne qui se développe mais l'ensemble de la colline. Si je cultive mieux, si j'ai de meilleures récoltes mais que mes voisins n'y arrivent pas alors cela ne marchera pas. Par exemple, je me ferais voler mes récoltes ou encore je vais faire des jaloux autour de moi. Aussi, j'ai décidé de transmettre, d'aider mes voisins. Si je les accompagne dans le suivi des techniques, dans leur développement, si je participe au

développement global de la zone, alors là je pourrais me développer, profiter de mes meilleures récoltes et ainsi améliorer mon niveau de vie. »¹²

¹² Tharcisse est un des premiers paysans à s'être démarqué sur la commune de Cendajuru. Au cours des campagnes de creusage des fosses à compost comme des Courbes de niveau, il a accompagné les personnes intéressées dans sa zone malgré ses propres faibles moyens. En quelques mois de projet, Tharcisse est devenu un paysan relais potentiel. Au cours de l'année 2 du projet, Tharcisse sera accompagné de manière différente afin de lui donner les moyens d'améliorer son exploitation tout en développant davantage sa capacité à transmettre et à aider autour de lui.

5.2.4.4 Distribution de semences améliorées promues par le projet

Au cours des mois d'aout et de septembre, soit 1 à 2 mois avant le début de la saison agricole 2015 A, les équipes du PADDAM ont procédé à la recherche de semences améliorées certifiées par l'ONCSS à distribuer aux bénéficiaires de l'année 1 du PADDAM. Il était initialement prévu dans le DTF du projet de distribuer 5 types de semences : la banane, le haricot, l'arachide, le maïs et le manioc dans des proportions définies au préalable. En effet, tous les bénéficiaires devaient recevoir 10 rejets de banane et 300 boutures de manioc. Parallèlement, seul 50% d'entre eux devaient recevoir 10 kg de haricot, 25% 5 kg d'arachide et les 25% restant 5kg de Maïs. Soit un total de 3 types de plantes ou semences par ménage bénéficiaire.

Au regard de la disponibilité des semences certifiées et adaptées à cette région mais surtout au désidérata des ménages, il s'est avéré que ces quantités planifiées étaient en inadéquation avec la réalité du terrain. Aussi, une fois la première liste des ménages bénéficiaires arrêtée, une consultation a eu lieu de la manière suivante : volonté de recevoir des rejets de banane, choix préférentiel entre



Distribution de semences de haricot sélectionnées dans la commune de Kinyinya.

les 4 semences restantes. Parallèlement, les équipes du PADDAM ont pu observer que le haricot volubile était largement cultivé dans la zone d'action (notamment à Cendajuru) et que se borner au seul type de semence de haricot nain multiplié par le PADASIO allait à l'encontre des habitudes agraires des ménages. Aussi, il a été décidé de commander 4 kg de haricot nain et 4 kg de haricot volubile par bénéficiaire qui désirait cultiver le haricot¹³. La compilation des données a permis de finaliser les quantités totales à commander pour satisfaire chaque ménage (voir tableau ci-dessous).

Variétés	Unité	Bénéficiaires par communes			Total	% Benef	Qté / EFI (Kg)	Qté totale
		Gisuru	Kinyinya	Cendajuru				
Haricot nain	Kg	453	513	353	1 319	92%	4	5 276
Haricot volubile	Kg	453	513	353	1 319	92%	4	5 276
Arachide	Kg	242	284	55	581	41%	5	2 905
Maïs	Kg	297	275	290	862	60%	5	4 310
Manioc	Boutures	76	10	14	100	7%	300	30 000
Banane	Rejets	534	541	356	1 431	100%	10	14 310

Dans le cadre de la complémentarité entre acteurs, les semences de haricot nain ont été commandées au niveau des multiplicateurs appuyés par le PADASIO (LD / UCODE – AMR) dans la mesure des stocks disponibles, soit 2 619 Kg (soit un peu moins de 20% des

¹³ Afin d'éviter les confusions, les bénéficiaires n'ont pas reçu 4kg de haricot nain et 4kg de haricot volubile chacun. La répartition moitié volubile / moitié nain n'est vraie que pour la commande ; les bénéficiaires recevant 8 kg de l'un ou 8 kg de l'autre.

besoins totaux pour le haricot). Les quantités de semences de haricot restantes, celles de haricot volubile ainsi que les autres semences ont été achetées auprès de producteurs certifiées par l'ONCCS au Burundi.

Il est à noter que deux types de semences certifiées n'ont pas été disponibles : les boutures de Manioc et l'arachide.

Dans le cas du Manioc, l'ONCCS promeut depuis des années, 4 variétés de Manioc résistantes à la maladie de la Mosaïque du Manioc qui se sont toutes avérées sensibles à la maladie de la striure brune. Il semblerait que certaines variétés locales soient naturellement résistantes à cette dernière maladie aussi, l'ONCCS et l'ISABU sont en train d'effectuer des tests en champs. En revanche, il n'existe pas à l'heure actuelle de multiplicateurs de manioc approuvés par l'Institution Burundaise. Aussi, en accord avec cette dernière et au vue des faibles quantités nécessaires (seulement 25% des bénéficiaires ont émis le désir de recevoir des boutures de manioc), il a été convenu d'acheter les boutures de manioc localement, auprès de producteurs des communes du projet ayant des champs de manioc exempt de toutes maladies.

En revanche, il a été décidé de ne pas distribuer de semences d'arachide pour la simple raison qu'aucune semence certifiée n'était disponible sur le marché burundais, aucune OP n'ayant multiplié et fait certifier leurs récoltes de semences d'arachide reçues de l'ISABU. Devant ce constat, l'ONCCS était prêt à autoriser le PADDAM à distribuer des semences dites « tout-venant », ce qui allait à l'encontre du DTF. Il est d'ores et déjà prévu dans la planification du PADASIO que des semences certifiées d'arachide seront disponibles pour l'année 2015. Aussi le choix a été fait de reporter à l'année 2 la distribution de semences certifiées d'arachide. Les équipes du PADDAM ont communiqué aux bénéficiaires désireux de cultiver l'arachide qu'ils recevront ces semences pour la saison agricole 2016 A, soit dans un an, en même temps que les bénéficiaires de l'année 2.

Comme expliqué auparavant, les quantités de semence ont été calculées par rapport à la première liste de bénéficiaires, soit pour 1 432 bénéficiaires alors que les distributions ont été faites pour 1 424 bénéficiaires. Ci-dessous, les quantités distribuées suite aux réaménagements des listes de bénéficiaires et à la disponibilité des semences :

Variétés	Unité	Bénéficiaires communes			Total	Qté / EFI	Qté totale
		Gisuru	Kinyinya	Cendajuru			
Haricot nain	Kg	453	513	353	1 319	4	5 276
Haricot volubile	Kg	455	513	350	1 318	4	5 272
Maïs	Kg	296	275	287	858	5	4 290
Manioc	Boutures	72	10	14	96	300	28 800
Banane	Rejets	530	540	353	1 423	10	14 230

Comme on peut le constater, les variations entre quantités commandées et quantités distribuées sont infimes, aussi les surplus ont été répartis entre les bénéficiaires au cours des distributions.

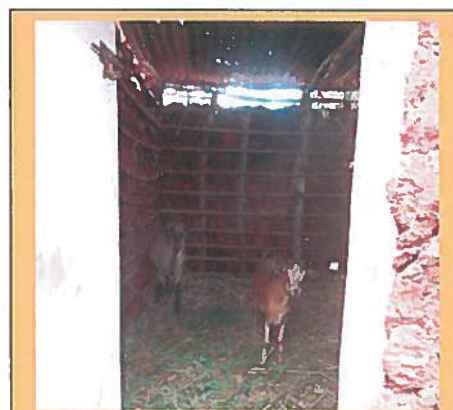
5.2.5 Augmentation des productions animales

L'activité de repeuplement du cheptel caprin a été planifiée pour le mois de novembre 2014 lors de la réunion de planification du mois de janvier. Par conséquent, le recrutement des techniciens vétérinaires n'a été lancé qu'au cours du mois de juin pour un recrutement début juillet. Dès lors, les équipes terrain se sont concentrées sur la préparation des bénéficiaires à la bonne réception des caprins et l'équipe de coordination sur le lancement du marché et la sélection des fournisseurs.

5.2.5.1 Promouvoir le petit élevage et notamment les techniques d'élevage améliorées et les chaînes de solidarité collinaire

Au cours du mois d'août, un mois après la prise de fonction des Techniciens vétérinaires dans les communes, il leur a été demandé de préparer un modèle de chèvrerie comportant aussi bien des éléments relatifs à l'hygiène, à la méthode de stabulation semi permanente et à la conception physique de la chèvrerie. Fin août, les 3 Techniciens vétérinaires accompagnés de leurs Responsables communaux respectifs se sont rencontrés régulièrement pour concevoir un document capitalisant leurs expériences mutuelles en tant que travailleurs vétérinaires, document qui a par la suite été remis à la coordination.

Sur le même principe, il a été demandé aux Techniciens vétérinaires de développer un document relatif aux chaînes de solidarité collinaire en partant de leurs expériences respectives mais aussi des modèles déjà en vigueur au Burundi. Les chaînes de solidarité collinaire sont un principe répandu qui repose sur l'auto promotion collinaire. En effet, chaque colline constitue un comité qui est en charge d'évaluer la qualité des soins donnés aux bêtes par les bénéficiaires. Dans ce cadre, l'ensemble de la colline est responsable du suivi de la bonne santé du bétail donné dans le cadre du projet puisque qu'à tout moment le bétail donné peut être repris si le comité estime que le bénéficiaire ne procure pas les soins adéquats aux bêtes qui lui ont été confiées. De même, les bénéficiaires de boucs ont un devoir envers la colline puisque les boucs ne sont qu'en « prêt » dans leur exploitation. Ils en ont la responsabilité mais non la propriété, le bouc devant effectuer un nombre minimum de saillies sur la colline et dans les cheptels de tous les habitants avant d'être transféré à une autre colline pour maximiser le mélange du patrimoine génétique. Le document ainsi développé a été remis mi-septembre à la coordination.



Chèvrerie construite suite aux formations du PADDAM. On peut voir les aérations entre toit et mur et la litière fraîche et propre répandue au sol.

Une réunion de finalisation de ces deux documents a été tenue fin septembre à Ruyigi en présence de l'ensemble des équipes du PADDAM et d'un formateur expérimenté provenant du projet PIADSA. Le modèle de chèvrerie finalisé capitalise l'ensemble des bonnes pratiques dans la conduite d'un élevage caprin en semi stabulation.

Au cours du mois d'octobre 2014, les Techniciens vétérinaires ont commencé à sensibiliser les habitants des collines à la formation de comités des chaînes de solidarité collinaire. Le contenu de ces formations avait pour but d'expliquer le contenu du document élaboré, c'est-à-dire le rôle et les devoirs du comité. Parallèlement, les ménages ont été formés sur la construction d'une chèvrerie modèle en vue de la distribution des caprins prévue pour le mois de novembre 2014. Dans ce cadre, 33 formations ont été tenues, réunissant 1456 participants dont 30% de femmes. Ces formations ont été destinées à l'ensemble de la population de chaque colline. En effet, si les bénéficiaires des caprins distribués sont les plus méritants de l'année 1 du projet, la chaîne de solidarité collinaire peut attribuer des caprins issus des naissances sur la colline à des ménages non encore bénéficiaires en année 2. Aussi, il est nécessaire de former l'ensemble de la population de la colline et non plus seulement les bénéficiaires directs du projet. Le principe même de la chaîne de solidarité fait que tous les ménages de la colline, bénéficiaires ou non, finissent par bénéficier de l'amélioration du patrimoine génétique des cheptels de la région par le biais des saillies et par le biais des dons de chevreaux nés au cours des années suivantes.

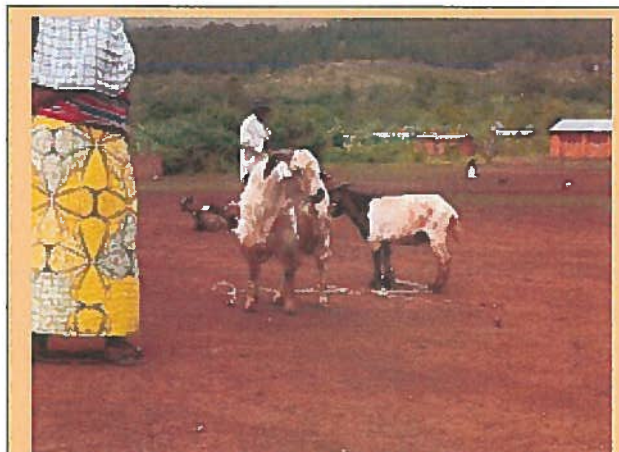
Les difficultés de ce volet d'activités résident principalement dans la capitalisation d'un modèle unique vulgarisable de chèvrerie comme des règles régissant une chaîne de solidarité collinaire. En effet, il n'y a pas de documents communs et plusieurs méthodes sont répandues au Burundi. Aussi, la capitalisation d'informations provenant de nombreux acteurs et leur harmonisation dans un unique document sont essentielles pour la bonne mise en place de ces concepts. C'est dans ce sens que l'équipe du PADDAM a essayé d'avancer, en allant chercher de l'information auprès des autres ONG, sur les autres programmes de la SOPRAD et de Caritas Belgique mais aussi en participant à une formation sur la capitalisation, volontairement axée sur l'agriculture et l'élevage, organisée par Caritas Burundi.

Les distributions de caprins a pris fin avec le mois de novembre, les chaînes de solidarité sont donc d'ores et déjà responsables des caprins donnés sur leur colline respective. Un soin particulier a été porté à ce que les chaînes soient impliquées lors des distributions afin que les bénéficiaires se rendent compte qu'ils étaient redevables devant la chaîne et du coup devant toute la colline et que les caprins n'étaient pas « gratuits ». Un bénéficiaire qui ne donnerait pas les soins adéquats à ses bêtes pourrait se les voir retirer par la chaîne en vue de leur réattribution à un bénéficiaire plus méritant. De plus, lors des distributions, les comités des chaînes ont reçu de la part de chaque bénéficiaire une cotisation de 1 000 Francs burundais afin d'alimenter la caisse de solidarité de la chaîne. Ces 1 000 Fbu de démarrage seront suivi d'une cotisation trimestrielle de 500 Fbu par ménage bénéficiaire. Les montants cotisés serviront d'avance pour les médicaments en cas de maladies des caprins pour les bénéficiaires qui seraient incapables financièrement de se les procurer au moment opportun.

5.2.5.2 Repeupler le cheptel caprin

La distribution de boucs de race Boer (race à viande) et de chèvres locales a été planifiée pour le mois de novembre. La procédure d'appel d'offre a été lancée au cours du mois d'août et la sélection des fournisseurs a été effectuée au cours de la première semaine de septembre. Deux fournisseurs ont été choisis afin de fournir un total de 286 boucs et de 2864 chèvres. Selon la législation en vigueur au Burundi, tous les animaux sont venus de l'extérieur du pays et ont été accompagnés des documents sanitaires et administratifs obligatoires (vaccination, transport, certificat de bonne santé, lieu d'élevage, etc). De plus, certaines spécificités techniques pour chaque type d'animaux devaient être respectées par le fournisseur, spécificités reprises dans l'annexe 4.

Comme spécifié dans le DTF du projet, tous les bénéficiaires n'ont pas reçu un même lot. En effet, certains ont bénéficié de 3 chèvres et d'autres de 1 bouc et de 2 chèvres. Au total, 286 ménages ont bénéficié de 1 bouc et 2 chèvres et 764 de 3 chèvres, soit 1050 bénéficiaires. A terme, du fait des chaînes de



Un bouc de pure Race Boer. 286 boucs de cette race ont été distribués aux ménages bénéficiaires en plus de 2864 chèvres, soit un total de 1050 bénéficiaires sur la zone.

solidarité collinaire, les 6 000 ménages du projet devraient recevoir des caprins au cours des 5 ans du Programme. Afin de déterminer qui des 1 424 ménages bénéficiaires de l'année 1 devait recevoir des caprins et quel type de caprins, les équipes du PADDAM se sont réunies afin de mettre en place des critères objectifs de sélection.

Le premier critère a porté sur le nombre de chèvres déjà en possession par le ménage. Entre 0 et 2 ou 3 chèvres (en fonction des communes et des collines afin d'assurer une répartition égale de l'ensemble des chèvres sur la zone d'action), les ménages étaient potentiellement éligibles à être bénéficiaires de 3 chèvres. Entre 2 ou 3 chèvres et 5 ou 6 chèvres, les ménages étaient potentiellement éligibles à être bénéficiaires de 1 bouc et de 2 chèvres. Les boucs de race Boer sont des bêtes imposantes vendues à un prix conséquent. Aussi l'équipe a considéré que les bénéficiaires de boucs devaient avoir une certaine expérience d'éleveur. Les ménages possédant plus de 6 chèvres ont été exclus, tout comme les ménages possédant déjà une vache, ceci afin d'appuyer les ménages les moins fortunés. A travers le fonctionnement des chaînes de solidarité (saillies, dons de chevreaux), ces ménages bénéficieront par la suite de caprins.

Pour le panel de bénéficiaires possible de 3 chèvres, d'autres critères sont venus s'ajouter. Dans un premier temps, le nombre total de 764 bénéficiaires a été réparti sur les 3 communes du projet proportionnellement aux bénéficiaires qui s'y trouvaient : 190 ménages à Cendajuru, 289 à Kinyinya et 285 à Gisuru. Toutes les personnes qui avaient déjà une chèvrerie construite et/ou un champ fourrager et/ou faisaient de la stabulation

semi permanente ont été sélectionnées. Les chèvres restantes ont été attribuées aux bénéficiaires qui avaient creusé le plus de Courbes de niveau sur leurs exploitations. Cette sélection objective a pu être faite grâce à la matrice de suivi mis en place par la coordination du PADDAM et mis à jour mensuellement au niveau de chaque ménage.

La sélection des bénéficiaires de 1 bouc et 2 chèvres a été faite par l'application des mêmes critères de sélection mais, comme mentionné auparavant, sur les bénéficiaires ayant déjà entre 2 / 3 et 5 / 6 chèvres. La répartition de ces 286 bénéficiaires a aussi été faite de manière proportionnelle au nombre total de bénéficiaires sur chaque colline : 108 ménages à Kinyinya, 71 à Cendajuru et 107 à Gisuru.

Une fois les listings établis, les équipes de chaque commune ont eu une semaine pour les vérifier mais surtout effectuer des permutations entre bénéficiaires de 3 chèvres et bénéficiaires de 1 bouc et 2 chèvres afin d'assurer une égale répartition des boucs sur les

collines et ainsi d'obtenir un sexe ratio¹⁴ homogène sur l'ensemble de la zone d'action du projet. Les permutations enregistrées, les équipes de terrain ont pu annoncer aux bénéficiaires les dates et les zones de distribution dans chaque commune.



Arrivées de boucs et de chèvres à la frontière Rwandaise. Les caprins sont arrivés par 3 postes frontières différents, deux sur la frontière rwandaise et un sur celle tanzanienne.

L'ensemble du processus de distribution des caprins s'est fait en totale collaboration avec les autorités burundaises. Dans un premier temps, les Vétérinaires provinciaux se sont rendus au niveau des frontières tanzanienne et rwandaise avec l'équipe de coordination du PADDAM afin de contrôler l'entrée sur le territoire des bêtes, contrôle aussi bien administratif que sanitaire. Lors des

distributions, des comités composés de Conseillers des gouverneurs des deux provinces du projet et des Vétérinaires provinciaux et communaux additionnés des équipes du PADDAM (coordination et communale) ont été formés. Ces comités ont eu à charge d'organiser les distributions et surtout de refuser les bêtes jugées non conformes aux caractéristiques définies dans le marché de fourniture de caprins ou encore présentant des signes de maladies (infections diverses, mauvais état sanitaire général, etc.).

Les distributions ont eu lieu la première semaine de novembre à Cendajuru et Kinyinya et la troisième semaine à Gisuru. Il est à noter que ces distributions ont été un énorme challenge pour l'ensemble des acteurs du PADDAM. En effet, les quantités à distribuer et les contraintes administratives ont nécessité une logistique très complexe à laquelle les fournisseurs n'étaient pas réellement préparés malgré leurs expériences respectives passées. De nombreux retards ont notamment été constatés et subis du fait de l'absence

¹⁴ Le sexe ratio définit le nombre de mâles par rapport au nombre de femelles sur une zone déterminée et ce dans le but d'éviter la consanguinité par le brassage génétique.

totale de planification de la part des fournisseurs. Cela a demandé une très grande flexibilité de la part de l'ensemble des parties, que ce soit au niveau des acteurs du projet, des acteurs institutionnels et des bénéficiaires.



Distribution à Cendajuru au chef-lieu de la commune : Après déchargement des bêtes, un contrôle est effectué par le comité en charge de la distribution. Un échantillon représentatif de la quantité totale de bête est isolé afin que chaque bête soit mesurée, pesée, contrôlée au niveau de sa dentition et que sa température soit prise. Suite à quoi, une première sélection est faite dans le lot total grâce aux constats faits sur l'échantillon. Une deuxième sélection a lieu, les 3 vétérinaires (projet, provincial et communal) contrôlant les bêtes qui sont données en main propre aux bénéficiaires.

5.3 Résultat 2 : Les ménages bénéficiaires appliquent les méthodes adéquates de gestion de la fertilité des sols et de conservation des eaux et des énergies

La lutte contre l'érosion et l'amélioration de la fertilité des sols sont au cœur du concept EFI et par conséquent du projet PADDAM. Les activités associées au résultat 2 ont donc largement contribué à la sélection des bénéficiaires de l'année 1 : mise en place de 2 fosses à compost sur l'exploitation, dont une remplie au minimum (critère n°2) et longueur de courbes de niveau creusées. Ces deux activités associées à la mise en place de pépinières d'arbres agro forestiers ainsi qu'à la distribution de plans fruitiers greffés participent à l'atteinte du résultat 2 du PADDAM.

5.3.1 Mise à jour des IOV

I.O.V.	Baseline		Année 1	
	DTF	Revue	Objectifs	Atteints
Résultat 2 : Les ménages bénéficiaires appliquent les méthodes adéquates de gestion de la fertilité des sols et de conservation des eaux et des énergies				
Nombre de ménages appuyés par le projet pratiquant le paillage	-	420	200	-
Nombre de ménages appuyés par le projet qui disposent de courbes de niveaux stabilisées sur au moins 80% de la partie de l'exploitation mise en valeur	0	0	0	0
Nombre de ménages appuyés par le projet qui disposent et utilisent un système de compostage (2 fosses à compost)	-	2532	500	1424
Nombre de ménages appuyés par le projet qui disposent de foyers améliorés	-	150	200	-
% de diminution de la consommation de bois de chauffage chez les bénéficiaires permettant un allègement du travail domestique des femmes	-	0%	8%	-

Le premier IOV n'est pas significatif pour les mêmes raisons qu'évoquées au § 5.1.1 et relatif à la première saison agricole au cours de laquelle des ménages ont été appuyés. La valeur 420 représente la valeur extrapolée de l'enquête ménages, soit 7% des ménages enquêtés. De même pour les IOV 3 et 4, où 42,2% (soit 2.532 ménages sur les 6.000 bénéficiaires à atteindre) et 2,5% (soit 150 ménages) déclaraient respectivement utiliser un système de compostage ou un foyer amélioré.

A ce jour, 80% des ménages ont commencé à creuser des courbes de niveau sur leurs exploitations. Les herbes fixatrices censées stabiliser ces courbes de niveau n'ont été distribuées qu'à la fin du mois de novembre et sont par conséquent juste en train de reprendre racine. De plus, la méthodologie appliquée par le projet est progressive et les courbes de niveau sont mises en place petit-à-petit en fonction des nouveaux emblavements. Ceci afin d'éviter toute action qui pourrait être jugée destructrice par les bénéficiaires et qui mettrait en cause la durabilité du changement de pratique (il faut prendre le temps de convaincre par l'exemple). C'est pourquoi il n'est pas possible d'atteindre 80% de protection d'une exploitation en quelques mois seulement.

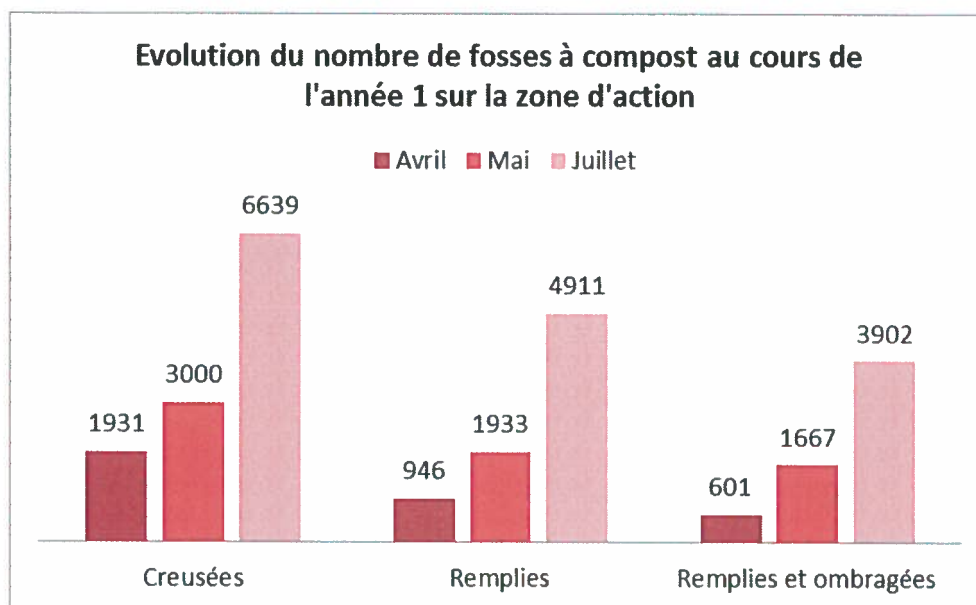
La mise en place d'un système de compostage fonctionnel (voir plus loin) a été une condition sine-qua-none pour devenir un bénéficiaire de l'année 1. Aussi, 1 424 (100%) bénéficiaires ont aujourd'hui ce système dans leurs exploitations. Les données relatives à ces mêmes bénéficiaires en année 2 seront beaucoup plus informatives pour déterminer s'ils ont intégré dans leur routine agricole ce système d'amélioration de la fertilité des sols.

L'activité de formation sur les foyers améliorés a quant à elle été reportée à l'année 2. Aussi, aucune valeur relative à ce volet du projet n'est disponible.

5.3.2 Promouvoir l'utilisation de fosses à compost

Dans un premier temps tous les Moniteurs Agricoles ont été formés aux techniques promues par les équipes du projet. Par la suite, ces mêmes Moniteurs Agricoles ont été chargés d'organiser des formations sur leurs collines respectives afin de former à leurs tours les ménages. Les formations des 33 Moniteurs Agricoles du projet ont eu lieu au début du mois de mars dans chaque commune et les formations à destination des ménages dans la continuité du mois de mars.

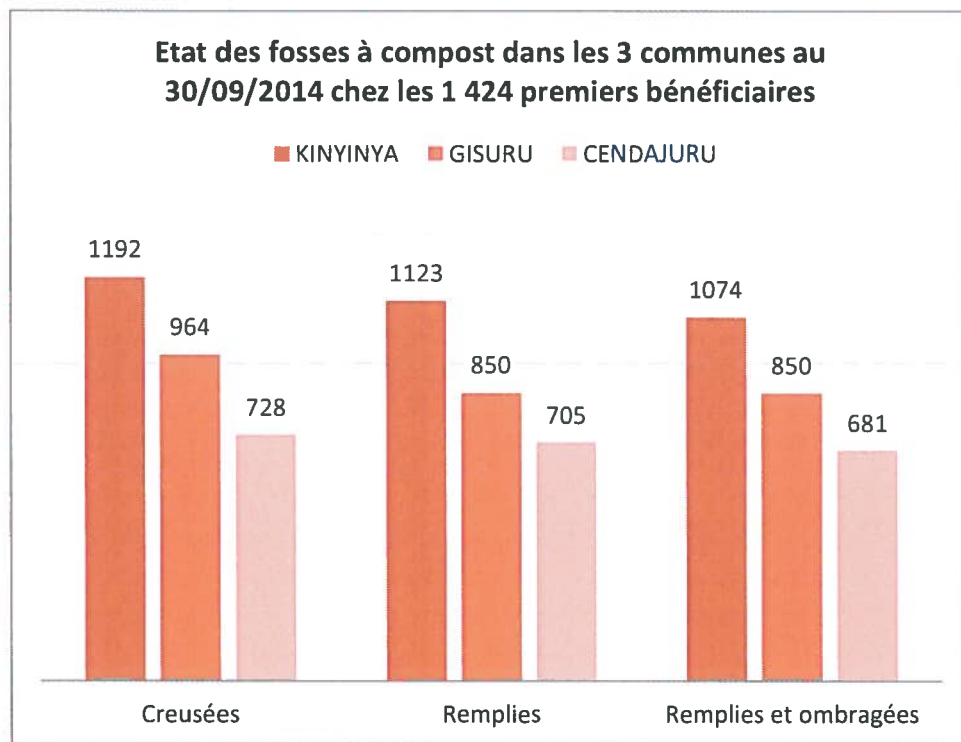
La technique mise en avant repose sur le creusage de deux fosses à compost de dimensions définies (3 à 2 m x 1 à 2 m x 1 m) pour assurer au ménage assez de compost pour la majorité de son exploitation. De même, il est nécessaire de remplir la fosse en une seule fois afin d'avoir une décomposition de qualité mais surtout homogène, selon un respect de couches successives (végétaux, fumier, cendre, etc.).



Cette activité nécessite, une fois les formations réalisées, de suivre le creusage et le remplissage des fosses à compost de manière régulière et continue. Comme rappelé auparavant, cette activité a notamment permis de faire une sélection des bénéficiaires les plus motivés parmi les participants à l'ensemble des réunions de formations et de sensibilisation. Dans le tableau ci-dessus, il est possible d'observer l'évolution de la quantité de fosses à compost sur l'ensemble de la zone depuis le début des formations jusqu'à juillet 2014.

Une fosse à compost opérationnelle doit être remplie et ombragée, le compost étant prêt généralement 4 mois après. Comme on peut le voir sur le graphique précédent, en juillet, près de 3 902 fosses à compost étaient opérationnelles sur l'ensemble de la zone du projet permettant d'enrichir les exploitations de leurs propriétaires pour la saison culturale 2015 A. De plus, à raison de 2 fosses à compost remplies, on peut voir que c'est près de 1 951

ménages (alors que les bénéficiaires de l'année 1 ne sont que 1 424) qui ont déjà mis en place la technique de compostage promue par les équipes du PADDAM. La sensibilisation et l'accompagnement continuant sur une base régulière, le nombre de fosses à compost sur la zone est en permanente augmentation.



Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessus, la quasi-totalité des 1424 bénéficiaires de l'année 1 ont mis en place en 9 mois un système de compostage fonctionnel. En effet, le nombre total de fosses à compost remplies et ombragées chez les ménages bénéficiaires s'élève à 2605 soit (à raison de 2 fosses à compost minimum par ménage) 1302 ménages bénéficiaires sur 1424 possèdent un système de compostage fonctionnel à la fin de cette première année du PADDAM (soit 91.5%). Il était prévu dans le cadre de suivi du DTF d'atteindre un nombre de ménages bénéficiaires disposant et utilisant un système de compostage égal à 200 à la fin de l'année 1, objectif largement atteint et dépassé à l'issue de cette première année.

Etapes pour mettre en place le système de compostage promu par le PADDAM

Etape 1 : Il est demandé aux bénéficiaires de la zone de creuser deux fosses à compost de 3m x 2m x 1m soit un volume de 6m³. Ce travail demande du temps aussi les bénéficiaires s'organisent généralement pour le faire à plusieurs, entre voisins ou à travers la chaîne de solidarité collinaire. On peut observer que des branches d'arbres sont disposées à chaque coin de la fosse, elles serviront à remuer le compost pour une meilleure oxygénation.

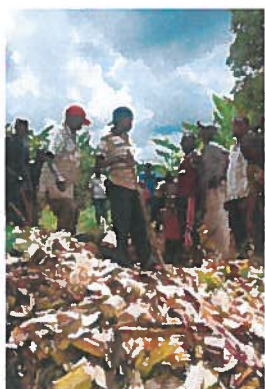


Etape 2 : Les deux fosses doivent être remplies afin d'avoir assez de fumure organique à épandre sur la majeure partie des terres de l'exploitation. Chaque fosse à compost doit être remplie en une seule et unique fois pour une décomposition



homogène de la matière végétale. Tous types de déchets organiques peuvent être utilisés pour faire de la fumure : troncs et feuilles de bananiers, herbes coupées, branches mortes, etc. Toute cette matière est concassée à la machette pour faciliter sa décomposition future et disposée dans la fosse par couche. Après les premières couches de matière végétale, il est ajouté une couche de fumier puis une couche de cendre. Cet empilage de couches successives continue jusqu'à ce que la fosse soit entièrement

remplie et que la matière organique dépasse légèrement les bords de la fosse. En effet, du fait de la décomposition, le volume de fumure obtenu sera bien moins important que celui de matière à l'origine dans la fosse.



Etape 3 : Il reste à finaliser la fosse à compost pour que la décomposition commence de manière efficace. La matière végétale est recouverte d'une fine couche de terre qui va augmenter la chaleur du compost et ainsi protéger les bactéries. Puis une structure de couverture de la fosse est

fabriquée pour la protéger de la pluie et éviter l'engorgement de la fosse qui aurait pour conséquence d'entraîner le pourrissement de la matière organique. Tout au long du cycle de décomposition, les bénéficiaires du projet et les équipes terrain contrôlent tour à tour le compost. Il est remué régulièrement à l'aide des branches d'arbres disposées aux différents coins afin d'oxygéner les couches profondes comme superficielles. La chaleur du compost est signe

d'une bonne décomposition de la matière végétale, chaleur qui s'observe sous la forme de brume s'échappant du compost au lever du soleil notamment, lorsque la température extérieure est encore faible, ou encore en touchant les parties enfouis des branches disposées dans le compost.



La mise en place des fosses à compost n'a pas été simple et ce pour plusieurs raisons. Une hétérogénéité de fosses a pu être observée du fait de la mauvaise compréhension par certains techniciens et par certains Moniteurs Agricoles de la méthode à promouvoir. La promotion de la fumure organique par la mise en place de fosses à compost, de manière plus ou moins efficace, existe depuis longtemps au Burundi. Dans les années 70, il était même routinier de punir les paysans qui n'en avaient pas sur leurs exploitations. Aussi, les techniques de compostage sont multiples et certains techniciens d'encadrement comme Moniteurs Agricoles ont de leurs propres chefs adaptés la technique ou tout simplement promu ce qu'ils connaissaient. A partir de ces constats observés sur le terrain, des réunions ont été organisées avec l'ensemble des Techniciens d'encadrement afin de réaffirmer la technique promue, de répondre aux interrogations et d'accompagner les Moniteurs Agricoles mais surtout les bénéficiaires à la « mise aux normes » de leur système de compostage.

Du fait de l'ancienne obligation gouvernementale quant à la mise en place de fosses à compost, des dérives ont aussi pu être observées, notamment dans l'emplacement sur l'exploitation de ces fosses. Pour éviter d'être punis par les Institutions gouvernementales, les paysans ont toujours eu pour habitude de placer leurs fosses bien en vue et la plupart du temps proche de la route. De ce fait, de nombreuses fosses ont été creusées sans aucune considération logique par rapport au profil de l'exploitation. L'épandage de la fumure sur l'ensemble des terres de l'exploitation demande un effort conséquent aussi l'emplacement des fosses doit être réfléchi pour minimiser la pénibilité. A travers des réunions de sensibilisation sur chaque colline, les Techniciens d'encadrement ont expliqué ce biais aux ménages afin qu'ils comprennent par eux-mêmes l'intérêt de bien penser l'emplacement de leurs fosses.

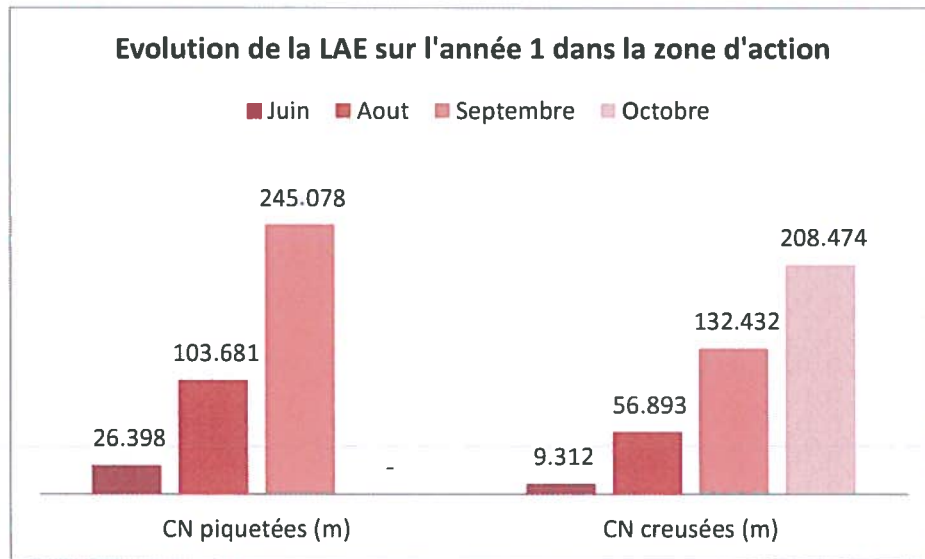
5.3.3 Renforcer les capacités des EFI en matière de lutte antiérosive

5.3.3.1 Mise en place de Courbes de niveau dans les exploitations

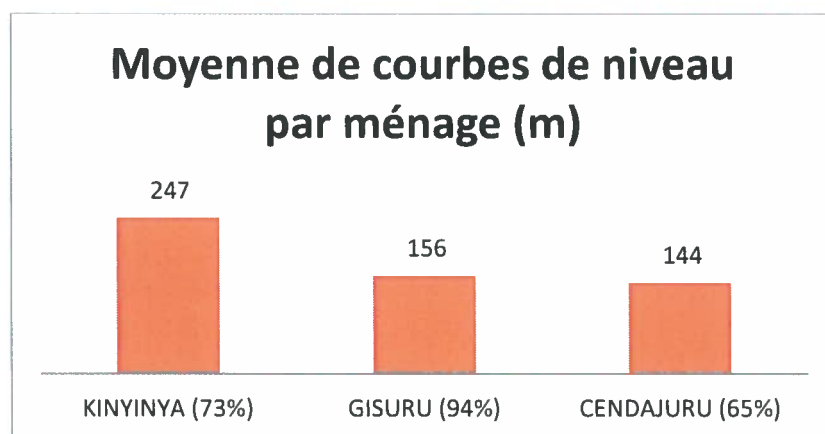
Dans le cadre de la lutte antiérosive, des formations sur le piquetage et le creusage des Courbes de niveau ont eu lieu au cours du mois de mai 2014. Au préalable, les équipes du PADDAM ont reçu une formation sur l'utilisation des triangles à pente, matériel qui permet de déterminer l'emplacement des Courbes de niveau ainsi que leur espacement en fonction de la pente de l'exploitation. Une commande de 99 triangles à pente, soit 3 triangles à pente par colline, a été lancée au niveau des artisans des communes du projet. Chaque Moniteurs Agricoles a reçu un triangle à pente, les deux autres étant distribués aux personnes les plus intéressées et impliquées au cours des formations. Entre les mois de mars et avril, tous les Moniteurs Agricoles ainsi que les Paysans Relais Potentiels¹⁵ ont été formés par les Techniciens d'encadrement du PADDAM à l'utilisation de ces triangles. Par

¹⁵ Ces personnes sont référencées comme Paysans Relais Potentiels (PRP), c'est-à-dire des personnes qui naturellement assument une fonction de leader dans le projet par leur implication, la mise en place systématique des techniques promues faisant de leurs exploitations un modèle EFI en très peu de temps, leur capacité de transmission et d'appui des autres ménages.

la suite, 33 réunions de sensibilisation au piquetage et au creusage des courbes de niveau ont eu lieu sur les collines auxquelles 1751 personnes ont pris part.



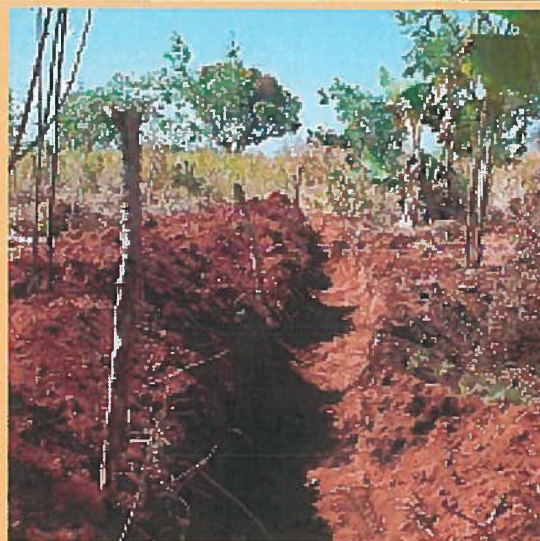
D'avril à septembre, les moniteurs agricoles et les paysans relais potentiels ont accompagné sur leurs collines respectives les ménages dans le piquetage des courbes de niveau sur leurs exploitations. Une fois piquetées, il revient aux bénéficiaires, de manière individuelle ou collective à travers un système d'entraide collinaire, de creuser les courbes de niveau sur leurs exploitations. Le tableau ci-contre montre l'évolution en 4 mois de la lutte anti érosive sur la zone après les formations prodiguées. En septembre 2014, le taux de courbes de niveau creusées par rapport aux courbes de niveau piquetées est de 54%. Tout comme la promotion des fosses à compost, le creusage des courbes de niveau est une activité continue qui se déroulera tout au long du projet. Ainsi, ces données peuvent d'ores et déjà être majorées à ce jour.



La sélection des ménages bénéficiaires de l'année 1 réalisée au cours du mois d'aout 2014 a permis de déterminer le taux d'application de la mise en place de lutte anti érosive chez les ménages bénéficiaires. Sur les 1424 ménages bénéficiaires du PADDAM, il a été relevé que 1126 ménages avaient commencé à aménager leurs exploitations pour lutter efficacement contre l'érosion, soit un taux d'application des formations de 79% pour un total de 208 474 m de courbes de niveau creusées. Comme on peut le voir sur l'histogramme ci-

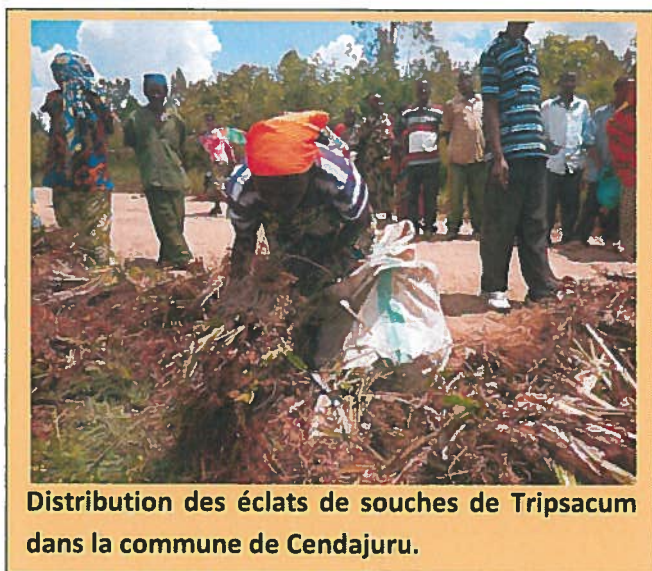
dessus, la moyenne de courbes de niveau par ménage varie beaucoup en fonction des communes. Elle est de 150 m dans les ménages des communes Gisuru et Cendajuru et de 250 m chez les ménages de Kinyinya. De plus, le taux d'application est lui aussi très variable avec un maximum de 94% à Gisuru et un minimum de 65% à Cendajuru.

Il n'est pas encore possible de quantifier la valeur de l'IOV « nombre de ménages appuyés par le projet qui disposent de courbes de niveau stabilisées sur au moins 80% de leurs exploitations » pour plusieurs raisons. La principale étant que les herbes fixatrices qui stabilisent les courbes de niveau par enracinement profond n'ont été distribuées pour des raisons de calendrier agricole qu'au mois de novembre 2014. Aussi, cet IOV ne sera quantifiable qu'en milieu d'année 2015 pour les bénéficiaires de l'année 1 et en milieu d'année 2016 pour l'ensemble des bénéficiaires du PADDAM.



Courbe de niveau piquetée puis creusée. Les piquets que l'on voit permettent de définir le tracé de la COURBES DE NIVEAU. La distance entre deux COURBES DE NIVEAU est déterminée à l'aide des triangles à pente qui calcule l'inclinaison du terrain. Par la suite, les COURBES DE NIVEAU sont plantés d'herbes pour les fixer et stopper l'érosion.

5.3.3.2 Fixation des Courbes de niveau par la distribution d'herbes fixatrices



Distribution des éclats de souches de Tripasacum dans la commune de Cendajuru.

La distribution d'herbes fixatrices pour chaque ménage bénéficiaire a été réalisée durant les deuxième et troisième semaines de novembre dans les trois communes du projet. Il a été décidé de distribuer 400 éclats de souche de Tripasacum et 200 boutures de Banna Grass à chaque bénéficiaire, chacune de ces plantes pouvant servir de plantes fourragères pour le bétail. Aussi, c'est près de 569 600 éclats de souche et 284 800 boutures qui ont été distribués au cours du mois de novembre.

Pour maximiser la bonne prise en terre de ces différentes plantes, il a été nécessaire d'attendre la pleine saison des pluies pour effectuer les distributions. Les distribuer trop tôt aurait entraîné un taux de non-reprise important au moment de leur repiquage sur les courbes de niveau du fait du manque de pluviométrie. La quantité d'herbes fixatrices distribuée n'est pas suffisante pour couvrir l'ensemble des courbes de niveau d'une exploitation où toutes les courbes de niveau ont été creusées. Cette distribution est un

coup de pouce aux ménages, pour les inciter à fixer leurs courbes de niveau par eux-mêmes par la suite par repiquage. Les herbes fixatrices sont des plantes qui se multiplient rapidement et colonisent l'espace. De plus, elles existent à l'état sauvage dans le Moso.



Boutures de Banna Grass plantées sur une courbe de niveau creusée. Au bout d'un mois, la majeure partie de ces boutures auront déjà repris et étendues des racines qui fixeront la courbe.

Au cours de la dernière semaine d'octobre, l'ensemble des ménages des 3 communes ont suivi une formation sur les techniques de plantation de ces herbes (écartement et disposition en quinconce) mais aussi sur les techniques de repiquage. La quantité distribuée, certes minime, n'est donc pas un paramètre limitant pour la lutte anti érosive sur la zone d'action mais belle et bien un encouragement des bénéficiaires à être les garants de la fertilité de leurs exploitations.

5.3.4 Mettre en place des groupements pépiniéristes et les appuyer dans la production de plants agro-forestiers, forestiers et fruitiers

5.3.4.1 Mis en place de groupements pépiniéristes

La composante sylvicole est essentielle dans l'approche EFI pour plusieurs raisons. Elle permet d'ajouter une source de revenu au ménage en créant sur une partie de son exploitation un micro boisement qui lui rapportera à long terme (bois de chauffe, de construction, charbon, etc.). De plus, ce micro boisement est aussi essentiel à la fixation des sols, les racines des arbres empêchant le lessivage et les glissements de terrain. Enfin, certaines essences promues par le projet sont une réelle plus-value pour la fertilisation des sols lors de la décomposition des feuilles mortes tout comme certaines d'entre elles ont une haute qualité énergétique en tant que fourrage pour le bétail.

Au mois d'avril, les Techniciens d'encadrement du PADDAM ont organisé des réunions sur les différentes collines du projet afin de constituer des groupements sylvicoles dans le but de fournir de jeunes plans aux ménages bénéficiaires au cours de la saison 2014 A. 10 groupements sylvicoles ont ainsi été constitués, 4 dans la commune de Gisuru, 3 à Cendajuru et 3 à Kinyinya. Chaque groupement est constitué d'une vingtaine de membres. Au total, ces groupements comptent 198 membres dont 52 femmes soit 26%. Une convention a été signée avec chacun de ces groupements afin de définir les termes de la collaboration liant le PADDAM au groupement. A travers cette convention, le PADDAM a fournis le matériel et intrants suivants par groupement : 3 arrosoirs, 1 pulvérisateur, 30 000 sachets, les semences de toutes les essences¹⁶, 3 kg d'urée et des produits

¹⁶ Toutes ces semences ont été achetées au département de protection des végétaux relevant du ministère ayant l'environnement dans ses attributions.

phytosanitaires pour la production des plants forestiers et agro-forestiers; les essences de ces derniers ayant été choisies en collaboration avec les ménages de la zone d'action.

Il a été choisi de fournir 5 types d'essences différentes, fonction de leur croissance, leur potentiel fourrager, fertilisant ou encore marchand. Chaque bénéficiaire du PADDAM se verra donc recevoir 80 plants répartis de la sorte : 20 plants de Grevillea Robusta, 30 d'Eucalyptus, 15 de Calliandra, 10 de Cedrela et 5 de Maesoptys. Pour cela 448 500 graines, toutes essences confondues, ont été achetées pour un poids total de 74 Kg.

La convention signée mais surtout l'accompagnement quotidien des groupements par les équipes du PADDAM ont été définis afin de les autonomiser le plus pour qu'ils perdurent et continuent de produire de jeunes plants à destination des ménages mais aussi de tout autre acheteur potentiel. Le PADDAM s'engageant à les appuyer et à payer la main d'œuvre nécessaire à la construction et à l'entretien de la pépinière. L'ensemble de ces paramètres a permis de définir un prix de revient par plant poussé, fonction des coûts avancés par le projet et des coûts de main d'œuvre des membres du groupement. Le prix de rachat d'un plant produit a été fixé de manière collégiale à 85 Francs Burundais. Les plants seront distribués aux bénéficiaires au cours de la première quinzaine du mois de décembre, calendrier ajustable en fonction de la bonne croissance des plants et du déroulement de la saison des pluies.



Pépinière de la colline Ndemeka de la commune de Gisuru. Une fois les groupements formés, les membres ont délimité une parcelle qu'ils ont ensuite défrichée et préparée. Puis, des platebandes délimitées par des bambous ont été construites et un ombrage confectionné. Les graines ont pu alors être semées en ligne avant d'être repiquées dans des sachets plastiques. Fin novembre, les plants des différentes essences étaient à maturité et prêts à être distribués (distribution prévue pour décembre).

Il est à noter que certains groupements ont dû faire face à des maladies qui ont retardé la croissance de certaines essences ou encore entraîné la destruction de jeunes plants en grande quantité. Pour y faire face, des traitements ont été faits en collaboration avec les agronomes communaux. Une évaluation des plants poussés en état d'être distribués a été faite sur l'ensemble des 10 groupements pépiniéristes au cours du mois de novembre.

De plus, l'utilisation de sachets en plastique pour le repiquage a rapidement été remise en question par l'équipe de coordination et par les membres des comités locaux de pilotage au cours des visites terrain, notamment dans l'optique d'une appropriation de la pépinière par le groupement en vue de sa pérennité mais aussi de la préservation de l'environnement (plus de 300 000 sachets plastiques distribués seront brûlés par la suite). En année 2, les

équipes terrain du PADDAM chercheront à appuyer des femmes vulnérables dans la confection de paniers en feuilles de bananiers afin de remplacer ces sachets plastiques par un matériel local et complètement biodégradable. Cette initiative sera menée en synergie avec la Croix rouge du Burundi qui a déjà réalisé cela par le passé.

5.3.4.2 Distribution de plants fruitiers greffés



Plants fruitiers greffés des deux fournisseurs retenus à l'issue de l'appel d'offres.

Parallèlement à la mise en place des pépinières, un appel d'offre a été lancé pour l'achat de plants d'arbres fruitiers greffés. En plus de leur capacité à fixer le sol et à amener ombre et fraîcheur sur l'exploitation, ces arbres fruitiers permettent de diversifier l'alimentation des ménages voire d'augmenter leurs revenus en cas de surproduction. Aussi, il a été commandé 4 plants fruitiers pour chaque ménage : un avocatier, un oranger et deux mandariniers de deux espèces différentes.

Le greffage de plants fruitiers demande une expertise particulière, aussi une attention particulière a été portée sur le professionnalisme et l'expérience des fournisseurs ayant répondu à l'appel d'offre. Deux fournisseurs ont été sélectionnés et des visites dans leurs pépinières par l'équipe de coordination du PADDAM afin de contrôler leur professionnalisme ont été effectuées, ce qui a permis de sélectionner le meilleur des deux.

Des fiches techniques de bon entretien de ces plants ont été élaborées par les équipes du PADDAM et une première sensibilisation a été faite auprès des bénéficiaires de l'année 1 en vue de la distribution des plants au cours de la saison des pluies. La distribution des plants fruitiers a été combinée avec celle des herbes fixatrices dans les 3 communes et a eu lieu la première semaine de novembre 2014.



Distribution des plants fruitiers greffés dans la commune de Gisuru. Ces plants ont un double objectif : apporter de l'ombrage et de la fraîcheur et diversifier le régime alimentaire du ménage et son économie.

5.4 Résultat 3 : Gestion, coordination et fonctionnement du projet sont assurés

5.4.1 Partenariat et recrutement

D'octobre à novembre 2013, la SOPRAD et Caritas Belgique ont concentré leurs efforts sur la rédaction d'un manuel interne définissant les règles de partenariat entre ces deux entités, les procédures de suivi et de reporting, les rôles et les responsabilités de chacun aux niveaux opérationnel, administratif et financier. Ce travail a en partie été effectué dès l'élaboration du DTF entre les deux partenaires. Le lancement officiel du programme a permis de finaliser ce document et de mettre en place la base administrative et les schémas de fonctionnement indispensables au respect des procédures définies dans ledit document.

Dans le même temps, chaque entité a procédé au recrutement de son personnel respectif, notamment au niveau de l'équipe de coordination – Coordinateur, Comptable (SOPRAD) et Assistant Technique (CI.be) – et des équipes de terrain (SOPRAD) – 3 Responsables Communaux, 9 Techniciens d'encadrement.

Le recrutement du Coordinateur et du Comptable s'est effectué au cours du mois d'octobre et leur prise de fonction a eu lieu dès novembre. Le recrutement du personnel de terrain s'est fait au mois de novembre et leur prise de fonction dans les communes s'est faite dès décembre 2013.

Le recrutement de l'Assistant Technique (expatrié) a pris un peu plus de temps et sa prise de fonction n'a eu lieu qu'au début du mois de janvier 2014.

Au cours du mois de juin 2014, 3 nouveaux recrutements ont eu lieu, ceux des techniciens vétérinaires qui sont venus compléter les équipes des communes afin de commencer les activités liées au volet élevage du PADDAM.

Il est aussi à noter que deux autres recrutements ont été effectués au cours du mois de juillet, deux postes qui n'étaient pas prévus dans le DTF du PADDAM : un poste d'Assistant Coordinateur et un poste d'Assistant Comptable. Ces recrutements sont survenus suite à la signature d'un partenariat complémentaire avec la CTB afin que le PADDAM incorpore également dans sa zone d'intervention des bassins versants des communes de Gisuru et Kinyinya du programme PAIOSA de la CTB. Ces deux nouveaux postes sont budgétisés pour deux ans et sont entièrement à la charge de la CTB tout comme les coûts associés. De plus, l'ajout de ces bassins versants (10 collines au total) a permis le recrutement de 2 nouveaux techniciens d'encadrement PADDAM – PAIOSA permettant d'atteindre 1000 ménages bénéficiaires supplémentaires.

Enfin, 2 contrats de techniciens d'encadrement n'ont pas été renouvelés à la fin de leur période d'essai pour des raisons de mauvaise gestion des biens du projet et de non-respect des règles régissant les travailleurs de la SOPRAD (utilisation de la moto de service en dehors des heures et à des fins personnelles). Aussi, il a été nécessaire de les remplacer, recrutements qui ont été effectués au cours du mois de juin 2014.

Un dernier recrutement est prévu pour le mois de janvier 2015, celui du Socio économiste qui sera en charge d'évaluer l'impact de toutes les activités du projet sur l'économie et le niveau de vie des ménages.

5.4.2 Equipement

5.4.2.1 Bureaux

Suite à la prise de fonction des équipes, leur installation physique s'est faite entre novembre 2013 et février 2014. La SOPRAD a disponibilisé des bureaux au sein de sa structure afin que l'équipe de coordination s'installe et puisse commencer à travailler. Dans le même temps, l'équipe de coordination composée de la Coordinatrice et du Comptable, appuyée par le personnel permanent de la SOPRAD ont commencé la prospection des bureaux potentiels des équipes terrain dans les 3 communes du projet. Fort de son réseau diocésain dans les deux provinces du projet, deux bâtiments vacants ont été trouvés au niveau des paroisses de Gisuru et de Kinyinya où les équipes communales (1 Responsable Communale encadrant 2 Techniciens d'encadrement) ont pu s'installer dès la fin décembre. Au niveau de Cendajuru, un maison vacante a été louée et aménagé pour permettre l'installation de l'équipe communale.

5.4.2.2 Mobiliers et énergie

Afin d'équiper les bureaux et de permettre aux équipes de travailler dans des conditions adéquates, des avis de demandes de prix ont été lancés localement pour la production de mobiliers de bureau (Bureaux, armoires, tables, chaises) au niveau de la coordination à Ruyigi. Outre le prix final, le choix a aussi porté sur l'aspect local du fournisseur. Un menuisier de Ruyigi a finalement obtenu la commande et a livré au cours de la première semaine de février 4 bureaux, 2 armoires, et 6 chaises au niveau du bureau de la coordination à Ruyigi et 4 bureaux, 2 armoires, 1 table et 8 chaises dans chaque bureau communal (Gisuru, Kinyinya, Cendajuru).

Il était initialement prévu dans le DTF du PADDAM d'acquérir un générateur pour chaque bureau communal et pour le bureau de la coordination. Le bureau de la coordination du projet se trouvant au cœur de l'enceinte de la SOPRAD, il bénéficie par conséquent du raccordement au réseau électrique national (REGIDESO) et en cas de coupure (régulière au Burundi) du raccordement à un générateur. Après une réflexion collégiale portant à la fois sur la durabilité, l'écologie et la rentabilité, il a été décidé d'opter pour des installations solaires pour l'ensemble des trois bureaux. En effet, le cout de fonctionnement d'un générateur, en termes de consommation de carburant et d'entretien sont importants et ce sans compter son impact néfaste sur l'environnement. A l'inverse, un système photovoltaïque était de loin plus durable, plus respectueux de l'environnement et moins couteux sur le long terme notamment grâce au don en nature d'une grande quantité de panneaux solaires à Caritas Belgique par la société UMICOR SOLAR.



Aussi, un seul générateur a été acheté pour le bureau de Gisuru afin de permettre à l'équipe d'avoir de l'électricité en attendant les installations solaires. Du retard a été pris dans l'expédition des installations (en kit) de la Belgique vers le Burundi et des problèmes de dédouanement, notamment du fait de nouvelles règles au niveau de la Police aux Frontières dans le fret sont survenus, ce qui n'a permis de réceptionner ce matériel qu'au mois d'août 2014. En ce début d'année 2 du programme FBSA Moso, les 3 bureaux communaux du PADDAM sont aujourd'hui autonomes en termes d'énergie.

5.4.3 Véhicule et Charroi

Comme prévu dans le DTF du PADDAM, des motos et un véhicule de type 4x4 devaient être achetés pour permettre aux équipes de se déplacer sur le terrain. Aussi, des appels d'offres ont été lancés dès octobre 2013.

Le véhicule du projet, de type Nissan Hilux 4x4, a été acheté localement, à Bujumbura et a été opérationnel sur le terrain au cours du mois de décembre 2013. En revanche, les 13 motos prévues dans le projet ont été achetées auprès d'un fournisseur européen agréé et spécialisé dans la fourniture de matériel roulant ou non pour les ONG. Les 13 motos, de type Honda XL 125 LK, sont arrivées à Bujumbura en pièces détachées fin janvier 2014 et ont pu être envoyées à Ruyigi montées au cours de la deuxième quinzaine de février. Les 13 motos étaient en service dans les mains des équipes terrain dès la fin du mois de février.

5.4.4 Renforcement des capacités du staff

5.4.4.1 Formation sur le concept EFI

Comme présenté auparavant, les équipes de coordination et de terrain ont été au complet (excepté l'Assistant Technique) et opérationnelles dès la fin du mois de décembre. Aussi, toutes les personnes recrutées ont pu être formées au concept « Exploitation Familiale Intégrées (EFI) » qui est au cœur du projet PADDAM et qui nécessite de bien comprendre l'ensemble des paramètres sur lesquels agir afin d'améliorer durablement les conditions socioéconomiques des bénéficiaires. CI.be développe depuis plus de 5 ans maintenant un autre projet basé sur ce même concept EFI, dans la province de Muyinga, également financé par le Fond Belge pour la Sécurité Alimentaire, le Projet Intégré pour l'Amélioration

Durable de la Sécurité Alimentaire (PIADSA). Fort de cette expérience et surtout des résultats obtenus, ce projet permet à toutes personnes intéressées par ce concept de venir le comprendre, de se former aux activités qu'il implique mais surtout de voir par lui-même son intérêt et ses résultats. Aussi, les 11 personnes recrutées pour le projet mais aussi le personnel d'appui de la SOPRAD (RdP) sont partis se former sur le concept EFI au début du mois de janvier 2014 à Mwakiro pendant 4 jours. Ils ont pu y voir les résultats obtenus après 5 années d'accompagnement de proximité des bénéficiaires mais surtout ils ont pu voir les techniques de compostage, les bonnes pratiques associées aux différentes cultures et les adaptations faites grâce à la prise de recul sur les constats passés et enfin la parcellisation des exploitations afin de mettre en place culture noyau, culture de rente et spéculative et enfin cultures vivrières. Par la suite, chaque personne recrutée est envoyée à Mwakiro sur le PIADSA pour être formées au concept EFI (Assistant coordinateur, nouveaux Techniciens d'encadrement et Techniciens d'encadrement PADDAM – PAIOSA, Techniciens vétérinaires).

5.4.4.2 Administratif et finance

Afin de s'assurer de la bonne gestion administrative et financière du projet PADDAM au niveau de l'équipe de coordination basée à Ruyigi, une formation d'une journée, effectuée par la Responsable Administrative et Financière de CI.be, a eu lieu à Ruyigi au cours du mois de février 2014. Cette formation, à destination de l'ensemble du personnel de coordination du projet mais aussi du personnel d'appui de la SOPRAD, a porté sur les différentes procédures définies dans le cadre de l'accord de partenariat signé entre la SOPRAD et CI.be, sur la gestion des ressources humaines et enfin sur la gestion financière et les canevas de suivi et de vérification associés à la comptabilité. Cette formation a permis d'autonomiser rapidement l'ensemble des effectifs pour une meilleure gestion administrative comme financière du projet et ainsi de maximiser la coordination entre CI.be et la SOPRAD, gage d'une mise en œuvre de qualité du projet au niveau de son exécution.

Tout au long de l'année 1 du projet, les équipes administratives de CI.be et de la SOPRAD ont été en échange permanent afin de répondre aux mieux aux contraintes et problématiques opérationnelles.

6 Budget : budget prévu et dépenses réalisées

Budget du projet	FBSA Moso - Cl.be / SOPRAD	R	unité	quantité	coût unitaire	Budget Total	Prévisionnel Année 1	Dépenses Année 1	Solde Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Solde Final (5 ans)	Total Dépenses sur 5 ans	%
1.2.3	Etude de priorisation des bassins versants à aménager	R2	par étude	1	12.000	12.000	12.000	14.428	-2.428	0	0	0	0	-2.428	14.428	120%
1.2.3.1	Frais d'étude externe				12.000	12.000	12.000	14.428	-2.428	0	0	0	0	-2.428	14.428	120%
1.2.4	Renforcement des capacités des producteurs	R1/R2	par an	5	3.000	15.000	12.284	4.138	8.145	16.900	16.884	13.884	13.884	-4.270	65.690	107%
1.2.4.1	Frais de formation (restauration, déplacement)	R1/R2	par an	5	500	2.500	3.000	201	2.799	3.000	3.000	3.000	3.000	2.799	12.201	81%
1.2.4.2	Frais de facilitation de la participation des femmes	R1/R2	par an	5	500	2.500	500	0	500	500	500	500	500	500	2.000	80%
1.2.4.3	Visites d'échange d'expérience	R1/R2	par visite	20	600	12.000	2.400	3.320	-920	7.000	7.000	4.000	4.000	-13.320	25.320	211%
1.2.4.4	Prime paysans relais	R1/R2	Par paysan et par trim.	3.640	6	21.840	4.368	0	4.368	4.368	4.368	4.368	4.368	4.368	17.472	80%
1.2.4.5	Prime MONAGRI	R1/R2	Par Monagri et par trim.	1.120	9	10.080	2.016	617	1.399	2.032	2.016	2.016	2.016	1.383	8.697	86%
1.2.5	Frais de mission, de réunion et de visibilité					61.600	14.620	11.150	3.470	9.620	16.120	7.120	16.120	1.470	60.130	98%
1.2.5.1	Frais de mission du personnel hors zone	R0	Par jour de mission	700	20	14.000	2.800	1.843	957	2.800	2.800	2.800	2.800	957	13.043	93%
1.2.5.2	Frais de renforcement des capacités du staff par forfait	R0	forfait	1	5.000	5.000	2.500	1.592	908	2.500	0	0	0	908	4.092	82%
1.2.5.3	Enquêtes ménages	R0	par enquête	3	5.000	15.000	5.000	5.719	-719	6.000	6.000	6.000	6.000	-2.719	17.719	118%
1.2.5.4	Frais de visibilité	R0	forfait	1	6.000	6.000	304	-304	0	2.880	2.880	2.880	2.880	2.005	6.304	105%
1.2.5.5	Frais de mission SOPRAD	R0	Par jour de mission	720	20	14.400	2.880	875	2.005	2.880	2.880	2.880	2.880	2.005	12.395	86%
1.2.5.6	Frais de mission CED-CARITAS BURUNDI	R0	Par jour de mission	180	20	3.600	720	95	625	720	720	720	720	625	2.975	83%
1.2.5.7	Frais de mission Cl.be	R0	Par jour de mission	180	20	3.600	720	723	-3	720	720	720	720	-3	3.603	100%
1.3	Personnel					315.020	74.904	63.922	10.982	66.784	72.204	59.004	67.704	-14.597	329.617	105%
1.3.1	Personnel Local															
1.3.1.1	Personnel directement affecté à l'action															
1.3.1.1.1	1 coordinateur	R1/R2	Par mois	60	900	54.000	10.800	612	-612	10.800	10.800	10.800	10.800	-612	612	95%
1.3.1.1.2	1 comptable / caissier	R1/R2	Par mois	60	550	33.000	6.600	5.074	1.525	6.600	6.600	6.600	6.600	1.525	31.474	95%
1.3.1.1.3	3 Resp. Communaux	R1/R2	Par mois	171	500	85.500	17.100	12.017	5.083	17.100	17.100	17.100	17.100	5.083	80.417	94%
1.3.1.1.4	6 techniciens agronomes	R1/R2	Par mois	324	370	119.880	23.976	18.746	5.230	24.000	24.000	24.000	24.000	5.134	114.746	96%
1.3.1.1.5	3 vétérinaires	R1	Par mois	153	370	56.610	11.322	4.544	6.778	11.395	11.395	11.395	11.395	6.486	50.124	89%
1.3.1.1.6	1 socio-économiste	R1	Par mois	48	500	24.000	4.800	0	4.800	4.800	4.800	4.800	4.800	4.800	19.200	80%
1.3.1.1.7	1 chauffeur	R1/R2	Par mois	60	250	15.000	3.000	1.577	1.423	3.000	3.000	3.000	3.000	1.423	13.577	91%
1.3.1.1.8	6 sentinelles	R1/R2	Par mois	342	100	34.200	6.840	4.100	2.740	6.840	6.840	6.840	6.840	2.740	31.460	92%
1.3.1.2	Personnel d'appui															
1.3.1.2.1	1 responsable des programmes CED-CARITAS	R1/R2	Par mois	5	700	3.500	700	0	700	1.400	700	700	700	0	3.500	100%
1.3.1.2.2	1 responsable suivi éval CED-CARITAS BDI (1/1)	R1/R2	Par mois	5	600	3.000	600	0	600	1.200	600	600	600	0	3.000	100%
1.3.1.2.3	1 responsable des programmes SOPRAD (1/4)	R1/R2	Par mois	15	800	12.000	2.400	1.914	486	2.400	2.400	2.400	2.400	486	11.514	96%
1.3.1.2.4	1 RAF SOPRAD (1/4)	R1/R2	Par mois	15	800	12.000	2.400	1.914	486	2.400	2.400	2.400	2.400	486	11.514	96%
1.3.1.2.5	1 comptable Cl.be (1/4)	R1/R2	Par mois	15	700	10.500	2.100	1.791	309	2.100	2.100	2.100	2.100	309	10.191	97%
1.3.1.2.6	1 Rdp Cl.be (2/12)	R1/R2	Par mois	10	1.300	13.000	2.600	2.424	176	2.600	2.600	2.600	2.600	176	12.824	99%
	S/total personnel local					476.190	95.238	62.689	32.549	96.635	95.335	95.335	95.335	30.861	445.329	94%
1.3.2	Expatriés															
1.3.2.1	Assistant Technique - Salaire + avantages oblig	R1/R2	H-mois	60	5.500	330.000	66.000	44.206	21.794	66.000	66.000	66.000	66.000	21.794	308.206	93%
	S/total Expatriés					330.000	66.000	44.206	21.794	66.000	66.000	66.000	66.000	21.794	308.206	93%
	Nbr de coopérants/mois					1,00 p./mois										
1.3.3	Personnel total					806.191	161.238	106.895	54.343	162.635	161.335	161.335	161.335	52.656	753.535	93%
1.4	Coûts opérationnels totaux					1.517.648	505.189	365.136	140.053	431.767	267.039	223.339	229.039	1.328	1.516.320	100%

Budget du projet FBSA Moso - CI.be / SOPRAD		R	unité	quantité	coût unitaire	Budget Total	Prévisionnel Année 1	Dépenses Année 1	Solde Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Solde Final (5 ans)	Total Dépenses sur 5 ans	%	
2. Coûts de gestion																	
2.1. Investissements																	
2.1.1	Immobilier																
2.1.2	Mobilier																
2.1.3	Fonds de crédit																
	<i>S/total investissements</i>					0	0	0	0	0	0	0	0	0			
2.2. Fonctionnement																	
2.2.1	Frais de déplacement mission de suivi évaluation	RO	Par mission	5	2.235	11.177	2.235	2.780	-544	2.235	2.235	2.235	2.235	-544	11.721	105%	
2.2.1.1	Frais de mission Suivi-évaluation Cibe - Bruxelles																
2.2.2	Evaluation externe	RO	Par évaluation	1	12.000	12.000	8.000	0	8.000	8.000	12.000	12.000	12.000	0	12.000	100%	
2.2.2.1	Participation aux frais d'évaluation mi-parcours	RO	Par évaluation	1	8.000	8.000	8.000	0	8.000	8.000	12.000	12.000	12.000	0	8.000	100%	
2.2.2.2	Participation à l'étude de référence externe	RO	Par évaluation	1	8.000	8.000	8.000	0	8.000	8.000	12.000	12.000	12.000	0	8.000	100%	
	<i>S/total fonctionnement</i>					31.177	10.235	10.235	-10.235	10.235	14.235	2.235	2.235	2.235	28.941	93%	
2.3. Personnel																	
2.3.1	Personnel du siège	RO	H.mois	5	5.500	27.500	5.500	6.026	-526	5.500	5.500	5.500	5.500	-526	28.026	102%	
2.3.1.1	Responsable Burundi au siège (1/12)					27.500	5.500	6.026	-526	5.500	5.500	5.500	5.500	-526	22.000	80%	
	<i>S/total personnel local</i>					0	0	0	0	0	0	0	0	0			
2.3.2	Personnel Local																
2.3.3	Coopérants	RO	H.mois	5	5.500	27.500	5.500	8.351	-2.851	5.500	5.500	5.500	5.500	-2.851	30.351	110%	
2.3.3.1	Chef de mission (1/12)	RO	H.mois	5	5.500	27.500	5.500	8.351	-2.851	5.500	5.500	5.500	5.500	-2.851	52.407	95%	
2.3.3.2	Responsable Adm/Fin Bujumbura (2/12)	RO	H.mois	10	5.500	55.000	11.000	8.407	2.593	11.000	11.000	11.000	11.000	2.593	82.757	100%	
	<i>S/total Coopérants</i>					82.500	16.500	16.757	-257	16.500	16.500	16.500	16.500	-257	82.757	100%	
	<i>Nbr de coopérants/mois</i>					0,25 p./mois											
	<i>S/total Personnel</i>					110.000	22.000	22.783	-783	22.000	22.000	22.000	22.000	-783	110.783	101%	
2.4.	Coûts de Gestion totaux					141.177	32.235	25.563	6.672	32.235	36.235	24.235	24.235	-1.328	142.504	101%	
3. Coûts totaux (coûts directs)																	
4.	Frais de structure (6%)(Coûts indirects) - III					1.658.824	537.424	390.699	146.725	464.002	303.274	247.574	253.274	0	1.658.824	100%	
S.	Budget Total					105.883	35.068	24.938	9.365	29.617	19.358	15.803	16.166	0	105.883	100%	
4.	Subsides sollicités à la DGD					1.764.706	572.492	415.638	156.855	493.619	322.632	263.377	269.441	0	1.764.706	100%	
5.	Apports propres à CI.be					1.500.000	486.618	353.292	133.326	419.576	274.237	223.870	229.025	0	1.500.000	100%	
	<i>S/total</i>					264.706	85.874	62.346	23.528	74.043	48.395	39.507	40.416	0	264.706	100%	

7 Thèmes transversaux

7.1 Le genre

Comme constaté lors de l'enquête ménages, les femmes burundaises déclarent être généralement considérées dans les prises de décision relative au ménage. En effet, 90% des femmes interrogées ont déclaré participer activement aux prises de décisions. En revanche, au niveau de la répartition des tâches dans le ménage, de l'instruction, du statut matrimonial de la femme quand elle est chef de ménage (beaucoup plus souvent veuve), les femmes burundaises sont largement dépréciées et peu considérées. Aussi, il revient aux différents projets de développement d'intégrer ces réalités dans leurs actions afin d'amener les populations à en prendre conscience et à changer de mentalité. Il n'est pas question de bouleverser une culture ou des codes de conduite mais d'amener les populations à évoluer sur les questions d'équité et d'égalité entre les hommes et les femmes.

Au niveau des bénéficiaires de l'année 1 du PADDAM, on a pu observer que la proportion de femmes chefs de ménage bénéficiaires (11%) était quasiment équivalente à la proportion de femmes chefs de ménage dans la population des 3 communes de la zone d'intervention du programme (13%). Cette proportion de bénéficiaires femmes chefs de ménage doit augmenter au cours de l'année 2 afin d'atteindre une proportion de 30% des bénéficiaires totaux. Dans ce sens, un enregistrement sélectif et une attention particulière au cours de la deuxième année seront effectués à l'égard de ces femmes. Il ne s'agit pas d'accompagner préférentiellement des femmes par rapport à leur genre mais par rapport à leur condition sociale. Les femmes chefs de ménage (généralement veuves sinon ce sont les hommes qui sont considérés par la société comme les chefs de ménages) sont laissées dans un état de vulnérabilité important car déconsidérées, quand elles ont la « chance » de ne pas s'être fait spolier leurs terres pas la famille de leurs défunts maris. Aussi, il revient au PADDAM de les appuyer préférentiellement pour contrebalancer cette discrimination sociétale. Au cours de l'année 1, plusieurs actions de « discrimination positive » ont donc été mises en œuvre dans ce sens au cours des activités menées. Notamment dans la sélection des bénéficiaires de boucs et de chèvres. Si la méthode de sélection des ménages s'est faite sur des critères objectifs, dans un souci de transparence, il n'en reste pas moins qu'en cas de multiples bénéficiaires potentiels, le choix systématique de privilégier les femmes chefs de ménage a été fait. Dans la sélection des ménages bénéficiaires de caprins, 14% (148 sur 1050 ménages) d'entre eux ont pour chef de ménage une femme.

De plus, le cadre de suivi comporte un IOV spécifique relatif à la participation des femmes aux activités mises en œuvre par les équipes du projet. On peut voir que dans la majorité des cas, les femmes participent activement aux réunions et aux formations délivrées. En effet, pour chaque activité, la proportion de femmes présente était systématiquement supérieure à 20%. L'intérêt de cet IOV, quantifiable aisément, est à minorer car trop souvent les femmes endossent les travaux agricoles en plus de leurs travaux ménagers. Aussi, les femmes participent activement aux formations car les hommes du ménage n'y

participent pas ou peu. La valeur cible pour cet IOV, définie dans le DTF, est de 50% ; aussi les équipes du PADDAM sensibiliseront davantage les ménages pour que les femmes participent encore plus aux réunions au cours de l'année 2.

7.2 La synergie

Sur le plan d'action annuel de l'année 2 (§10), une colonne synergie montre toutes les complémentarités qui seront développées au cours de cette nouvelle année de projet entre le PADDAM et les autres acteurs du programme FBSA Moso mais aussi avec les autres acteurs de la zone.

7.2.1 Au niveau institutionnel

La complémentarité institutionnelle a été assurée par la FAO qui a œuvré pendant toute l'année 1 à la coordination du programme et de ses acteurs, au niveau national (Bujumbura) et régional (Ruyigi et Cankuzo). Dans ce cadre, plusieurs types de réunions régulières ont été mises en place : coordination, suivi et comité de pilotage.

Parallèlement, dans le cadre du démarrage des différents projets, une convention de partage des bureaux sur le terrain et notamment dans les 3 communes du programme a été signée pour une meilleure communication et coordination des équipes de terrain. Aussi, le bureau PADDAM de Cendajuru sert aussi aux équipes de la CAPAD, de l'UCODE et de la Croix Rouge qui projette la construction d'un bureau pour 2015. Le bureau de Gisuru accueille aussi les équipes de l'UCODE et de la CAPAD. Enfin, le bureau de Kinyinya est partagé avec l'équipe de la CAPAD ; la Croix rouge et l'UCODE ayant leurs propres bureaux sur la zone.

Enfin, point d'orgue de la synergie du programme FBSA Moso pour cette première année, les acteurs ont eu à cœur de développer un outil de communication, interne et externe, commun à l'ensemble des acteurs du programme, le site internet du FBSA Moso ([www.http://fbsa-burundi.weebly.com/](http://fbsa-burundi.weebly.com/)). A travers plusieurs réunions, les objectifs du site ont été définis puis le site a été créé à proprement parler sur une plateforme en ligne gratuite (weebly). L'ensemble de ce processus a pris du temps et la validation de l'outil en Comité National de Pilotage n'a pu se faire qu'au cours du mois d'aout. L'objectif de ce site est double. Dans un premier temps, il permet d'avoir une plateforme de coordination en ligne où publier tous les documents importants du programme (rapport, DTF, procédures internes, agenda de mission et de coordination, agréments, etc.). Cette partie est protégée et uniquement réservée aux membres du programme. En parallèle, ce site doit servir d'outil de communication sur le programme pour tout public. Photos, articles de presse, vidéo, présentation des acteurs, documents de projets, publications et études... La partie externe contient un grand nombre de rubriques pour permettre à quiconque de comprendre ce qu'est le FBSA Moso. Chaque acteur est aujourd'hui en mesure par le biais de son point focal communication de publier ce qu'il veut en ligne sur le site. Il a été décidé entre tous les acteurs qu'un article d'information serait publié par mois et par partenaire sur le site, dans la rubrique actualité. Un bilan de l'utilisation du site par les partenaires sera fait en année 2 afin de voir la reprise de cet outil à des fins d'information et de communication interne.

7.2.2 Au niveau opérationnel

Dans le cadre de la complémentarité entre acteurs du programme, l'équipe du PADDAM a pendant cette première année cherché à maximiser l'impact de ses activités en les reliant systématiquement aux DTF des autres acteurs du programme.

En début d'année 2014, une réunion organisée par la Croix Rouge de Belgique et la Croix rouge du Burundi a eu lieu à Bujumbura afin d'identifier les points de synergies entre acteurs du même secteur. Dans le cadre de ses activités, la SOPRAD et CI.be sont en lien direct et étroit avec LD et UCODE ainsi que CSA et CAPAD. Ensemble, ils forment le pôle agricole du FBSA Moso. Ces liens directs se sont matérialisés sur le terrain par des activités communes et des échanges constants.

Ce lien a particulièrement été étroit avec le PADASIO (LD – UCODE) qui appuie des multiplicateurs de semences. En cette première année, le PADASIO a appuyé 18 multiplicateurs dans les trois communes sur la culture du haricot nain. Les quantités disponibles de cette semence ont été préférentiellement achetées par le PADDAM afin de les redistribuer aux bénéficiaires de l'année 1. Mais au-delà de l'achat des semences issues du PADASIO, les équipes des deux projets se sont coordonnées pour mettre en place des activités communes de sensibilisation des populations à l'utilisation de semences certifiées. Les 18 multiplicateurs de semences se sont rendus sur les 33 collines de la zone d'action du PADDAM afin de rencontrer les bénéficiaires de l'année 1 et d'échanger avec eux. Cette rencontre a permis aux bénéficiaires du PADDAM de rencontrer, d'identifier et d'échanger avec des multiplicateurs qui vivent à côté de chez eux sur les techniques culturales, sur les rendements des semences améliorées, sur leurs intérêts mais aussi sur leurs prix au kilo. Pour les multiplicateurs, ces rencontres leur ont permis d'identifier leurs futurs clients potentiels, de les sensibiliser et de justifier la différence de prix entre les produits destinés à la consommation et les semences certifiées.

Parallèlement, il a été décidé d'inclure systématiquement les bénéficiaires du PADASIO dans les listings de bénéficiaires du PADDAM. En effet, au cours de l'année 1, il s'est avéré que des activités du PADDAM rentraient directement dans l'appui fait aux multiplicateurs par le PADASIO et notamment en ce qui concerne la production de fumure et la LAE des champs de multiplication. Aussi, au cours de l'année 2, les multiplicateurs du PADASIO (au nombre de 60 en cette deuxième année) seront systématiquement invités à participer aux formations théoriques comme pratiques sur la mise en place de fosses à compost et le piquetage, le creusage et la stabilisation des Courbes de niveau. Dès aujourd'hui, il a été demandé aux équipes terrain du PADDAM de voir comment appuyer les multiplicateurs qui le peuvent dans le piquetage de COURBES DE NIVEAU sur leurs champs.

De plus, et toujours en lien avec le PADASIO, les deux équipes projet se sont rendues compte qu'il était nécessaire et impératif que les discours soient les mêmes et que les approches soient harmonisées entre acteurs du programme FBSA Moso mais aussi entre acteurs de la zone. Aussi, sur l'initiative des Coordinateurs et des Assistants Techniques du PADDAM et du PADASIO, des réunions de réflexion sur l'harmonisation des techniques ont commencé à se tenir avec le début de la saison agricole 2015 A. Le but recherché est d'avoir des fiches techniques communes en fonction de l'objectif recherché par le

bénéficiaire, multiplication ou production, sur toutes les cultures de la région. Ces réunions, pour le moment cantonnées aux acteurs PADDAM et PADASIO, vont être transférées au niveau de la coordination à Ruyigi dès le début de l'année 2 afin qu'elles deviennent mensuelles et qu'un travail de synchronisation des planifications de chaque partenaire soit fait pour augmenter le nombre d'activités conjointes et l'harmonisation des approches.

La mise en place d'un outil de synchronisation et d'harmonisation en ce début d'année 2 est essentielle pour la suite du programme FBSA Moso. En effet, après avoir réaffirmé les synergies entre les projets PADDAM et PADASIO, il est temps pour ces deux acteurs de travailler main dans la main avec la CAPAD / CSA en charge d'organiser et d'appuyer des organisations paysannes sur la zone. Dans l'optique d'une augmentation progressive des rendements, la mise en place de hangars de stockage fonctionnels et d'unités de transformation des productions agricoles est essentielle. Aussi de nouvelles activités communes aux trois projets sont d'ores et déjà programmées afin de sensibiliser les bénéficiaires à l'utilisation de ces hangars et d'appuyer la bonne relation entre OP, multiplicateurs et producteurs.

D'autres synergies sont en réflexion entre le PADDAM et la Croix Rouge. Notamment pour créer une passerelle entre les ménages affectés de malnutrition aigüe recensés par la CR et l'appui des équipes du PADDAM aux populations. Les ménages qui remplissent les conditions en terme d'exploitation pourraient être systématiquement réorientés vers les équipes du PADDAM afin qu'ils reçoivent un appui technique et qu'ils sortent de l'insécurité alimentaire dans laquelle ils se trouvent¹⁷.

7.2.3 Au niveau des autres acteurs de la zone

Parallèlement à cette harmonisation des synergies internes au programme FBSA, il est nécessaire de communiquer sur les approches et les activités des acteurs du programme avec les autres acteurs de la zone. Dans ce sens, il existe au niveau des DPAAE une réunion trimestrielle appelée le GSADR où tous les acteurs de la zone d'action (locaux, nationaux ou internationaux) sont invités à présenter leurs réalisations. L'équipe de coordination du PADDAM a systématiquement participé à ces réunions tout au long de l'année 2014. De plus, ce même travail d'harmonisation et de coordination va être lancé à travers cet outil opérationnel relevant du MINAGRIE. Dans l'optique d'une pérennité des effets de l'action de tous les projets ou programmes, il est important de lancer ce travail au niveau de la région et non pas qu'au niveau du programme FBSA Moso.

Cette initiative est particulièrement importante car de nombreux projets sont en train de démarrer dans la province de Ruyigi. Le programme PAIOSA y est déjà implanté depuis maintenant 2 ans et demi. Vont venir s'y ajouter deux programmes de sécurité alimentaire, le premier financé par l'Union Européenne (consortium Oxfam, Capad et LVIA) et le second par le FIDA. Si le premier sera mis en œuvre dans la région méridionale de la province de

¹⁷ Rappelons tout de même ici que l'insécurité alimentaire des ménages ruraux du Burundi est aussi largement liée à leurs comportements et habitudes alimentaires. L'augmentation de leurs productions, même diversifiées, ne suffit donc pas toujours à changer leur situation et même les ménages producteurs agricoles les plus avancés devraient eux-aussi profiter des cours de cuisine prodigués par les mamans lumières appuyées par le Croix Rouge.

Ruyigi dès le premier trimestre 2015, le deuxième œuvrera dans le Moso, avec les mêmes bénéficiaires que ceux du programme FBSA Moso. Dès lors, il revient à tous les acteurs de se coordonner, non plus en interne, mais aussi en externe, afin de maximiser l'impact positif de chaque projet sur les ménages de la zone d'action.

7.2.4 L'accord PADDAM / PAIOSA

Comme énoncé auparavant (§ 5.1.1.1), une des premières activités de l'année 1 du PADDAM a été de lancer une étude des zones prioritaires d'intervention dans le Moso. Cette étude a été finalisée par un atelier rassemblant l'ensemble des parties prenantes de la région pour décider des zones d'intervention prioritaire pour le projet. Ce choix définitif a porté sur différents bassins versants des trois communes non compris dans la zone d'action du PAIOSA, projet de sécurité alimentaire financé par la CTB, notamment du fait du choix volontaire fait par les élus et les responsables techniques locaux de mieux répartir, en évitant les doublons, les actions des différents intervenants sur l'ensemble de leur zone d'action. Néanmoins, dans le cadre de la complémentarité entre acteurs et notamment entre acteurs belges financés par la même Institution, le Gouvernement Belge, il était important que les fruits de chaque projet servent les intérêts des uns et des autres, que les activités menées soient bénéfiques et harmonisées en vue d'une meilleure réussite des deux projets. Aussi, une discussion s'est engagée entre CI.be, la CTB, l'Ambassade de Belgique et le MINAGRIE pour que le PADDAM étende sa zone d'intervention aux bassins versants « PAIOSA ». Par le biais d'un accord de partenariat tripartite – CTB, CI.be et Gouvernement – le PADDAM a inclus dans sa zone d'intervention les collines « PAIOSA » des communes de Kinyinya et de Gisuru augmentant ainsi sa zone d'action de 10 collines et son nombre total de bénéficiaires de 1 000 ménages.

Dans ce cadre, le coût de l'ajout de ces collines a été calculé et inclus dans le partenariat, le PAIOSA couvrant les frais liés à cet ajout de collines. Cette collaboration a finalement été signée pour deux ans renouvelables.

Le présent document n'a pas vocation à rapporter sur les activités liées à ce partenariat complémentaire, aussi il n'a été fait mention que des activités du projet PADDAM dans l'ensemble des données de ce rapport. En revanche, il est important de noter que les activités menées dans le cadre de ce partenariat sont en tous points les mêmes que celles menées dans le cadre du PADDAM mais avec un certain délai d'exécution du fait du décalage entre le démarrage des « deux » projets.

Cette collaboration a permis d'augmenter la zone d'intervention du PADDAM, zone qui couvre aujourd'hui la quasi-totalité de la commune de Kinyinya et la moitié de la commune de Gisuru (voir annexe 2, le tracé bleu représentant les zones de la collaboration).

8 Matrice de gestion des risques (internes et externes)

8.1 Démarrage du programme

Le programme FBSA Moso a officiellement démarré le 1^{er} octobre 2013. Aussi les activités de recrutement n'ont pu être lancées qu'au début du mois de novembre. Au final, les équipes PADDAM (locaux comme expatriés) n'ont été au complet qu'en début d'année 2014, date effective de démarrage du programme et de la première activité, la sélection des zones de concentration du projet. Aussi, le projet n'a pas pu accompagner de bénéficiaires lors de la saison 2014B, initialement prévue comme première saison agricole. Aussi, les activités agricoles ont toutes été décalées pour la saison 2015A entraînant une concentration des activités sur les mois de septembre, octobre et novembre 2014, la moitié des activités liées à l'approche EFI ayant attiré à l'agriculture. Le bon déroulement de ces activités et le bon accompagnement des ménages au cours de cette période n'ont pu être possible que par leur très bonne préparation au cours des 8 premiers mois de l'année 1 (planification, sensibilisation, achat, mis en place de matériel).

8.2 Ressources humaines

8.2.1 Problème administratif pour le staff expatrié

Le recrutement de l'Assistant Technique expatrié et son installation effective ont pris plus de temps que nécessaire du fait de problèmes administratifs au niveau des Institutions burundaises. En effet, au cours de l'année 2013, nombreuses sont les ONG à avoir rencontré des soucis pour obtenir à leur staff expatrié des agréments de travail, obligatoires pour travailler sur le territoire burundais. La demande faite par CI.be s'est vu tout d'abord rejetée une première fois avant d'être finalement acceptée après 3 mois de tergiversations.

8.2.2 L'approche EFI

A travers le projet PIADSA notamment, l'approche EFI a montré son haut potentiel en comparaison avec d'autres approches. Si son intérêt n'est plus à démontrer, il n'est pas évident pour les équipes de se familiariser avec, les techniciens agronomes burundais étant davantage habitué à d'autres approches comme celle des champs école par exemple. De même pour les agents de la DPAE sur le terrain. Un important travail de sensibilisation a dû être entrepris avec les agronomes communaux et les moniteurs agricoles afin qu'ils prennent pleinement conscience de cette approche. Les Techniciens du PADDAM ont tous été envoyés sur le projet PIADSA pour qu'ils se familiarisent avec les techniques de suivi et d'accompagnement des bénéficiaires dans le cadre de l'approche EFI. C'est-à-dire un accompagnement individuel, de proximité, qui nécessite de connaître les ménages et de tisser des liens privilégiés de confiance avec eux. Cette notion est petit à petit intégrée par l'ensemble des techniciens du PADDAM mais des incompréhensions dans l'organisation du travail sur le terrain subsistent. Incompréhensions qui nécessitent de régulièrement accompagner les techniciens dans l'organisation de leur travail et de leur emploi du temps.

8.2.3 Licenciement de personnel

Le PADDAM a dû se séparer de deux techniciens d'encadrement au cours des 6 premiers mois de projet pour diverses raisons liées à une mauvaise utilisation du matériel et à un mauvais comportement sur le terrain vis à vis des Moniteurs Agricoles et des bénéficiaires. Le renvoi de ces deux techniciens, dans la commune de Kinyinya et celle de Gisuru, a entraîné des retards dans la mise en place des premières activités et notamment le traçage et creusage des courbes de niveau et le creusage des fosses à compost. Ces retards ont été nivelés par l'affectation temporaire des Responsables Communaux de chaque commune sur les collines des deux Techniciens licenciés, le temps de lancer un nouveau processus de recrutement.

8.2.4 Relation avec le MINAGRIE

Avant toutes activités, deux conventions de collaboration avec les DPAE de Ruyigi et de Cankuzo et le PADDAM ont été signées afin de définir les termes de la collaboration sur le terrain. Le PADDAM s'appuie sur deux types de relais au niveau collinaire, les Paysans Relais et les Moniteurs Agricoles. Les Moniteurs Agricoles qui sont des agents collinaires du MINAGRIE ont à charge d'accompagner les ménages dans les directives agricoles du gouvernement burundais, d'être le relais du MINAGRIE sur le terrain, au niveau collinaire. Dans ce sens, le PADDAM s'appuie aussi sur eux pour appuyer les ménages, les encadrer et les sensibiliser dans la mise en place des techniques promues par le projet. Ils sont par ailleurs bénéficiaires du PADDAM aux mêmes titres que les autres ménages de la zone. Malheureusement, certains Moniteurs Agricoles ne sont pas en mesure d'assurer ce rôle. Le PADDAM a cherché à travailler avec chacun des 33 Moniteurs Agricoles des collines de la zone d'intervention. Un vélo a été distribué à chacun et une prime de 20 000 Fbu leur est versée trimestriellement en fonction de leur implication dans la réussite du projet. Cependant, après plusieurs incidents, il a été nécessaire de stopper notre collaboration avec certains d'entre eux pour des raisons de non collaboration ou de vol de matériel (revente du vélo, revente de semences). Un PV a été systématiquement déposé auprès du Directeur de la DPAE en charge de ces Moniteurs Agricoles et la décision de ne plus travailler avec eux a été prise de manière collégiale avec ces mêmes Directeurs qui malheureusement, ne semblent pas avoir de pouvoir quant à la gestion des Ressources Humaines.

9 Leçons apprises

9.1 Synchronisation des différents projets

Le programme FBSA Moso englobe 4 pôles majeurs : le pôle agricole, le pôle nutritionnel, le pôle apprentissage et le pôle renforcement des capacités. Si les différents pôles peuvent en grande partie fonctionner de concert, ceci n'est pas vrai au sein d'un même pôle. Aussi, il aurait été intéressant qu'une planification intra pôle soit faite quitte à ce que les différents projets démarrent en décalé. En effet, la PADDAM est en grande partie dépendant du PADASIO tout comme le PADASIO est dépendant du projet de la CAPAD. Aussi, un démarrage du PADASIO avant celui du PADDAM, de quelques mois à un an, aurait été plus que souhaitable afin que des semences certifiées adaptées à la zone climatique du Moso soient disponibles. De même, les Organisations Paysannes auraient pu être recensées bien avant le démarrage du projet PADDAM et appuyé pour qu'elles soient complètement opérationnelles au moment des premières récoltes, que ce soit en termes de stockage ou de transformation des productions agricoles. Ce biais pourrait tout à fait être évité par l'obligation d'une planification commune à l'ensemble des acteurs qui montrerait avant même le démarrage du programme l'imbrication des projets et leurs enchaînements logiques en fonction des responsabilités de chacun. Ceci demanderait cependant une flexibilité très importante non seulement des acteurs mais aussi du FBSA.

9.2 Assistant coordinateur

A travers la collaboration entre CI.be, la SOPRAD et la CTB, un poste d'Assistant Coordinateur a été financé afin d'alléger la charge de travail de la coordinatrice et de faciliter la coordination entre les équipes des 3 communes du PADDAM. Basé à Gisuru, l'Assistant Coordinateur assure la liaison entre les 3 communes mais aussi avec la coordination de Ruyigi, et ce pour l'ensemble du projet (PADDAM et PADDAM / PAIOSA). Il est un membre présent de manière permanente sur les zones d'action de la coordination ce qui améliore fortement l'exécution des activités mais surtout le suivi sur le terrain. Ce biais aurait pu être évité avec une équipe de coordination basée à Gisuru de façon permanente. Les bureaux de la SOPRAD étant à Ruyigi mais surtout l'instabilité et l'insécurité de la région du Moso ont obligé la SOPRAD et CI.be à implanter l'équipe de coordination à Ruyigi. Après 6 mois, il s'avère essentiel d'avoir ce poste d'Assistant à Gisuru aussi bien en terme administratif qu'opérationnel. Dans l'optique d'un arrêt des financements PAIOSA en 2016, il serait intéressant pour le PADDAM de regarder les montants disponibles pour budgétiser ce poste pour les années 3 et 4.

9.3 La coordination

Un certain flou règne au niveau de la coordination entre tous les acteurs et c'est sur l'initiative des acteurs opérationnels du programme que des outils et des avancées ont eu lieu. Par manque d'expérience ou peut-être de « guide line », il a été difficile pour la FAO de coordonner les différents projets et les différents acteurs au cours de l'année 1. Il pourrait être intéressant qu'un plan clair de coordination soit élaboré par l'Institution en charge de la coordination avant même le démarrage d'un programme FBSA. De plus, il est impératif que les procédures internes du FBSA soient connues et clarifiées avant même le

début de la première année de programme afin que chaque acteur soit en mesure de planifier ses activités en conséquence. A charge de la coordination de rappeler les échéances et d'être proactive dans la gestion des acteurs et du programme.

9.4 Les caprins

La distribution des caprins a révélé de nombreux challenges et ce, à tous les niveaux. Le premier s'est matérialisé dans la capacité des fournisseurs à livrer les quantités demandées. Avec presque 3 000 chèvre et 300 boucs à livrer, les fournisseurs ont montré leurs limites en matière de logistique et d'administration. L'ensemble de ces challenges auraient pu être évité, notamment à travers quelques adaptations dans le Dossier d'Appel d'Offre. L'allotissement des quantités aurait pu être plus importante (allotissement par site de distribution et non par commune (2 sites par commune)) ainsi que les délais de livraison.

Parallèlement à cela, il s'avère nécessaire de bien sensibiliser les bénéficiaires sur les animaux et leurs caractéristiques morphologiques avant de procéder aux distributions. En effet, devant la stature des boucs de race boer, certains bénéficiaires ont préféré être bénéficiaires de 3 chèvres plutôt que d'un bouc et deux chèvres. Ces boucs ont fait peurs à plus d'un bénéficiaire, notamment ceux qui ne possédaient que 2 ou 3 chèvres.

10 Plan d'action budgétisé de l'année 2

Chronogramme PADDAM année 2 (2014 - 2015)												
TRIMESTRE	T1	T2			T3			T4	budget nécessaire en €	Synergie		
		D	J	F	M	A	M				J	J
Mois												
Objectif spécifique : Les productions agricoles sont durablement augmentées et diversifiées												
Résultat 0: La gestion, la coordination et le fonctionnement du projet sont assurés												
A0.1	Coordination générale du projet											
A0.1.3	Tenue des réunions de coordination une fois le mois (et chaque fois que de besoins)											
A0.1.4	Tenue des réunions de suivi (une fois le mois)											
A0.2	Appui technique, méthodologique et formation continue de l'équipe d'encadrement technique											
A0.2.1	organiser les renforcements des capacités du staff (identification des thèmes + formation proprement dite)											
A0.3	Communication avec les bénéficiaires et les partenaires du projet											
A0.3.1	Rédaction des rapports techniques et financier (mensuels)											
A0.3.2	Rédaction d'un rapport technique et financier (annuel)											
A0.4	Suivi évaluation de la performance du projet											
A0.4.3	Suivi des activités (collecte des données, analyses)											

A0.5	Coordination et collaboration avec les autres intervenants																			
A0.5.2	Participation dans les réunions sur invitation																			
A0.6	Gestion des ressources humaines																			
A0.4.4	Evaluation du personnel																			
A0.6.2	Recrutement du personnel (socio-économiste)																			
Résultat 1 : Les ménages paysans appliquent les méthodes agricoles adaptées de production																				
Augmentation des productions de l'agriculture																				
A1.1	Promouvoir le concept d'EFI par l'IASZ																			
A1.1.1	Organiser les campagnes d'information et de sensibilisation auprès des populations sur le projet PADDAM																			
A1.1.2	Encadrement des bénéficiaires potentiels pour la mise en place des EFI																			
A1.1.3	Organiser une séance de renforcement des capacités pour les MA et PR																			
A1.1.4	validation des 4 500 nouveaux ménages bénéficiaires et enregistrement dans les listings																			
A1.1.5	Encadrement des 6000 ménages agricoles pour la mise en place des EFI																			
A1.2	Promouvoir l'utilisation de semences de qualité et des intrants																			75 500
A1.2.1	Sensibilisation sur l'utilisation des semences de qualité																			
A1.2.2	Identification des quantités de semences nécessaires pour les 4 500 bénéficiaires																			
A1.2.3	Préparation, lancement des DAO et attribution de marchés pour fournitures des semences																			
A1.2.4	Distribution des semences																			
A1.3	Promouvoir les techniques agricoles adaptées																			
A1.3.1	Faire des fiches techniques pour chaque type de semence après 1 an de projet																			
A1.3.2	Organiser des formations sur les cultures promues par le projet (bonnes pratiques agricoles)																			
UCODE																				

A1.4 Organiser des visites d'échanges d'expérience interne et externes										7 000
A1.4.1	Organiser des visites d'échanges d'expériences entre les bénéficiaires (internes)									
A1.4.2	Organiser une visite d'échanges d'expériences externes									
A1.5 Former les ménages sur l'utilisation de comptes d'exploitation simplifiés										-
A1.5.1	Recherche de documentation et préparation du module									
A1.5.2	Recensement des ménages lettrés parmi les bénéficiaires									
A1.5.3	Formation des MA et de l'équipe du projet									
A1.5.4	Formation des ménages recensés									
A1.5.5	Préparer les outils et les mettre à la disposition des bénéficiaires pilotes									
A1.6 Promouvoir la mise en place de mécanismes solidaires de prévention et de réaction aux catastrophes (année 3)										UNCDF
A1.7 Appuyer des femmes vulnérables dans l'élevage de volailles: poules										20 100
A1.7.1	Identification des critères et sélection des femmes vulnérables									
A1.7.2	Préparation et rédaction d'une fiche technique sur l'élevage de volailles (poulailler et conduite)									
A1.7.3	Formation des bénéficiaires									
A1.7.4	Préparation, lancement du DAO, sélection des fournisseurs et attribution du marché									
A1.7.5	Réception et distribution									
A1.7.6	Encadrement des ménages vulnérables bénéficiaires									
A1.8 Valoriser les produits et sous produits d'élevage										-
A1.8.1	Identifier les produits et sous produits d'élevage									
A1.8.2	Trouver les débouchés									
A1.8.3	Organiser les filières									

A1.9 Appuyer les chaînes de solidarité communautaire		-											
A1.9.1	Accompagnement et renforcement des compétences des comités des chaînes de solidarité communautaire												
A1.9.2	Doter les TV des kits vétérinaires												
A1.9.3	Doter les comités des outils de travail (tableaux de suivi)												
A1.9.4	Suivi de l'enregistrement des naissances, des saillies et appuie dans le processus de transfert												
A1.9.5	Appuyer la rotation des boucs sur les collines après 40 naissances												
Résultat 2 : Les ménages paysans appliquent les méthodes adéquates de gestion de la fertilité des sols et de conservation des eaux et des énergies													
Conservation des eaux, des sols et économie d'énergie													
A2.1	Renforcer les capacités des EFI en matière de lutte antiérosive	19 748											
A2.1.1	Achat du matériel pour la LAE (triangles à pente)												
A2.1.2	Renforcer les capacités des MA et PR sur les techniques de conservation des eaux et des sols												
A2.1.3	Organiser une formation sur les techniques de conservation des eaux et du sol à l'attention des bénéficiaires												
A2.1.4	Organiser les campagnes de mesurage et de creusage des courbes de niveau chez les bénéficiaires												
A2.1.5	Achat et distribution des herbes fixatrices												
A2.2	Promouvoir les pratiques agricoles permettant d'assurer la gestion conservatoire de l'eau	2 000											
A2.2.1	Organiser une formation / renforcer les compétences des bénéficiaires sur les pratiques agricoles appropriées selon les cultures : billonage, paillage, etc												
A2.2.2	Sensibilisation des bénéficiaires sur les méfaits de l'écobuage												

A2.3 Promouvoir l'utilisation de fosses à compost													UCODE, IFDC
A2.3.3	Sensibiliser les bénéficiaires sur les bienfaits du compost												
A2.3.1	Organiser une formation sur les techniques de compostage à l'attention des bénéficiaires												
A2.3.2	Accompagner les bénéficiaires formés dans la mise en place de fosses à compost												
A2.4	Promouvoir le concept de GIFS												3 000
A2.4.1	Chercher la documentation sur la GIFS (IFDC)												
A2.4.2	produire un module de formation sur la GIFS												
A2.4.3	Formation de l'équipe PADDAM												
A2.4.4	formation des MA et des PR												
A2.4.5	Sensibilisation des ménages par les MA et les PR												
A2.5	Promouvoir la fabrication et l'utilisation de foyers améliorés												-
A.2.5.1	Sensibilisation des ménages sur les avantages de l'utilisation de FA												
A.2.5.2	Identification des formateurs sur les FA												
A.2.5.3	Formation d'un noyau de paysans pilotes												
A.2.5.4	Organisation d'une campagne de fabrication des foyers												
A2.6	Mettre en place des pépinières et/ou acheter des plants d'agroforestiers, forestiers et fruitiers												2 000
A2.6.1	Identifier les groupements pépiniéristes												
A2.6.2	Préparer les conventions / contrats de collaboration entre le projet et le groupement												
A2.6.3	Organiser des séances d'échanges sur le contenu des contrats												
A2.6.4	Achat des sachets pour pépinières sylvicoles et distribution des sachets												
A2.6.5	Achat et mise à disposition des semences agroforestiers et forestiers												
A2.6.6	Accompagner les groupements sylvicoles (remplissage des sachets, aménagement des germoires, repiquage, conduite de la pépinière, etc.)												

11 Annexes

11.1 Annexe 1 : Cadre de suivi du PADDAM actualisé

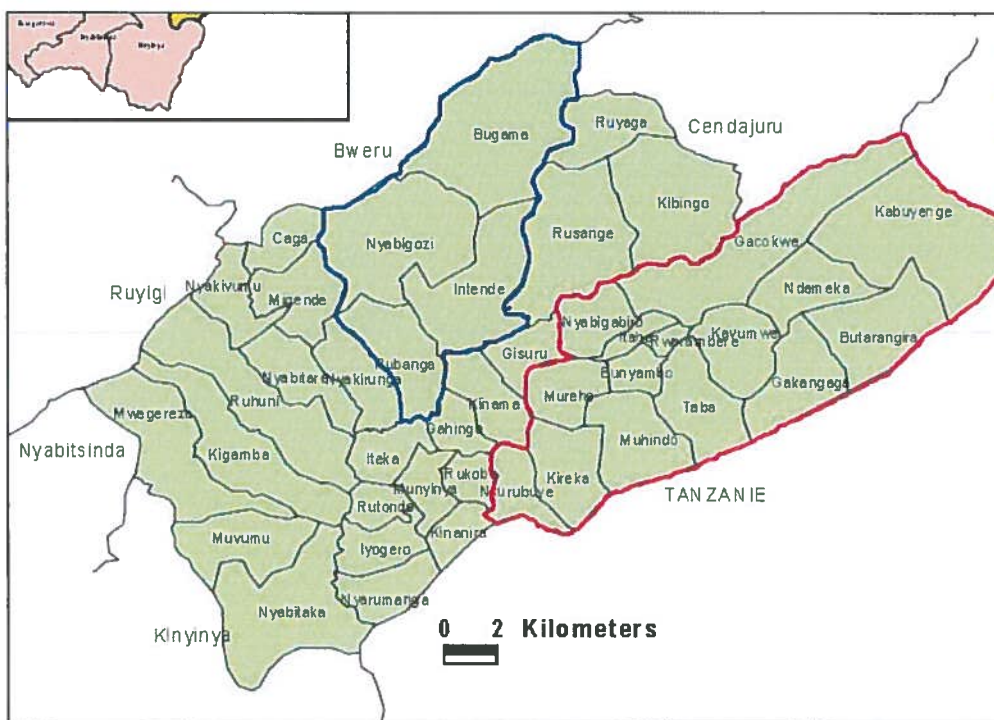
I.O.V.	Baseline		Atteint					Valeurs cibles révisées				
	DTF	Revue	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
Nombre moyen de repas journaliers des ménages	Enfants	2,62			2,7		2,8					2,8
	Adultes	2			2,1		2,2					2,2
S.C.A	Nombre de ménages dont la consommation alimentaire est inadéquate (ménages en état d'insécurité alimentaire, SCA pauvre) SCA ≤ 21	7%			< 3,8%		< 3,5%					< 3,5%
	Nombre de ménages dont la consommation alimentaire est acceptable (ménages en état de sécurité alimentaire) 35 < SCA	66%			> 74%		> 78%					> 78%
Objectif spécifique : les capacités de production et de stockage des petits producteurs et groupes vulnérables sont renforcées durablement												
Rendement moyen des principales cultures (chez les bénéficiaires du projet)	Banane	40 T/ha	4 T/ha	-	-	6 T/ha	7 T/ha	8 T/ha				8 T/ha
	Haricot nain		0,6 T/ha	-	0,65	0,7	0,8	0,9 T/ha				0,9 T/ha
	Haricot volubile	0,6 T/ha	0,7 T/ha	-	0,8	0,9	1	1,05 T/ha				1,05 T/ha
	Arachide	0,7 T/ha	0,6 T/ha	-	-	0,7	0,75	0,8 T/ha				0,8 T/ha
	Maïs	0,9 T/ha	0,8 T/ha	-	0,9	1	1,1	1,2 T/ha				1,2 T/ha
	Manioc	1,5 T/ha	5 T/ha	-	-	7 T/ha	8 T/ha	10 T/ha				10 T/ha
	% de ménages bénéficiaires appuyés par le projet qui pratiquent au moins 4 types de culture sur l'ensemble de leur exploitation (pas en association)	-	92%	-	55%	60%	70%	80%				80%
% de ménages disposant d'un cheptel	62%	58%	95%	65%	66%	68%	70%				70%	
Nombre moyens de têtes de bétail pour les ménages qui en possèdent	Volailles	52%	43%	43%	58%	60%	65%	70%				70%
	Caprins	1,9	3,5	4,49	4,25	4,5	4,75	5				5
% de ménages bénéficiaires qui dégagent un revenu de l'élevage	4,4	4,7	4,7	5,5	6,5	7,5	8				8	
% de ménages au sein desquels la femme déclare avoir activement participé aux prises de décision quant à l'exploitation	-	61%	61%	61%	63%	64%	65%				65%	
% de femmes qui participent aux formations et autres activités du projet	-	88,6%	88,6%	88,8%	88,9%	90%	90%				90%	
% de ménages dont le chef est une femme disposant d'un cheptel	0%	22%	22%	30%	35%	40%	45%				45%	
% de ménages bénéficiaires répondant aux critères suivants (parmi ceux définissant une EFI) : protection antiérosive complète de l'exploitation, adoption d'une culture noyau, usage d'un fertilisant organique.	Caprins	62%	58%	87,5%	65%	66%	70%				70%	
	Volailles	52%	44%	44%	58%	60%	65%	70%			70%	
% de ménages dont le chef est une femme disposant d'un cheptel	0%	0%	0%	20%	40%	50%	60%				60%	

I.O.V.	Baseline		Valeurs cibles révisées				
	DTF	Revue	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
Résultat 1 : Les ménages bénéficiaires appliquent les méthodes agricoles adaptées de production							
% de ménages bénéficiaires qui appliquent les techniques culturales adéquates sur au moins 3 cultures	-	0%	0%	20%	40%	50%	60%
% de ménages bénéficiaires qui achètent et utilisent au moins 2 types de semences certifiées	-	0%	0%	10%	20%	30%	50%
% de ménages bénéficiaires qui pratiquent la stabulation permanente ou semi-permanente (caprins)	-	16%	16%	20%	40%	50%	60%
Nombre de ménages bénéficiaires capables d'élaborer un compte d'exploitation simplifié	-	0	0	0	250	500	1000
% de ménages bénéficiaires qui participent à la mise en œuvre d'un mécanisme solidaire de prévention / réaction aux calamités	-	0%	0%	0%	10%	20%	30%
% de ménages au sein desquels la femme déclare que la répartition des tâches (travaux domestiques, champêtres etc.) entre elle et son mari (conjoint) a évolué positivement en sa faveur	-	0%	0%	0%	10%	20%	30%
Nombre de femmes capables d'élaborer un compte d'exploitation simplifié	-	0	0	0	50	100	200
Résultat 2 : Les ménages bénéficiaires appliquent les méthodes adéquates de gestion de la fertilité des sols et de conservation des eaux et des énergies							
Nombre de ménages appuyés par le projet pratiquant le paillage	-	420	-	1000	2000	3000	4000
Nombre de ménages appuyés par le projet qui disposent de courbes de niveaux stabilisées sur au moins 80% de la partie de l'exploitation mis en valeur	0	0	0	500	1000	2000	4000
Nombre de ménages appuyés par le projet qui disposent et utilisent un système de compostage (2 fosses à compost)	-	2532	1424	1000	2000	3000	4000
Nombre de ménages appuyés par le projet qui disposent de foyers améliorés	-	150	-	500	1500	2000	3000
% de diminution de la consommation de bois de chauffage chez les bénéficiaires permettant un allègement du travail domestique des femmes	-	0%	-	10%	12%	18%	25%

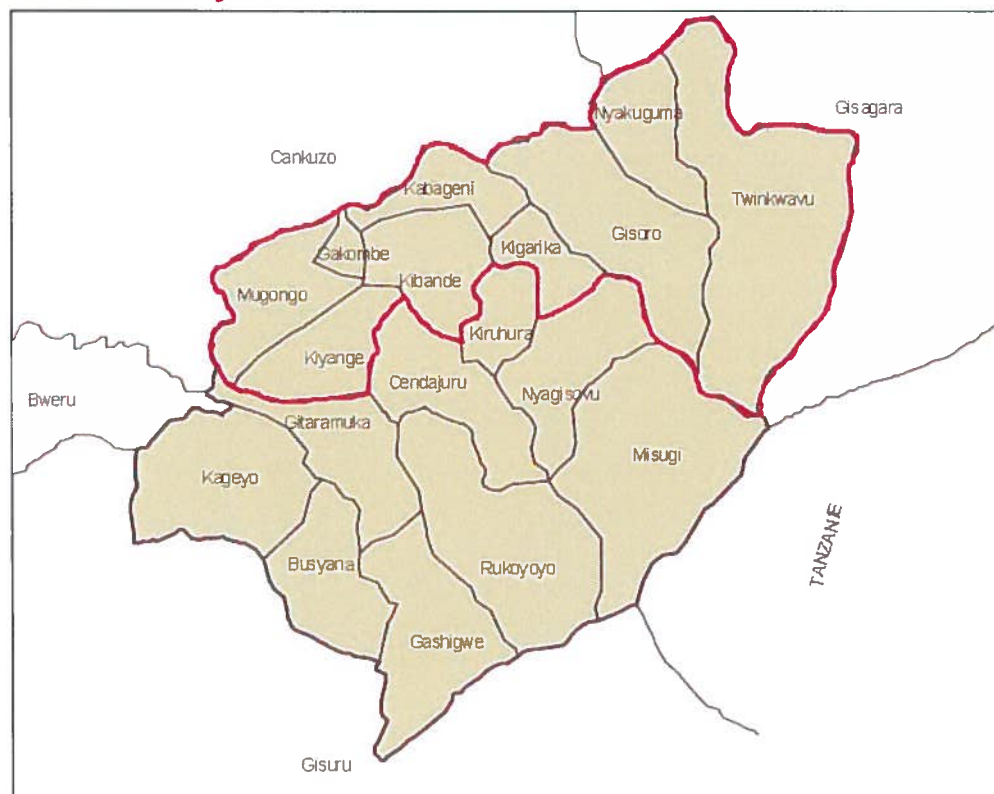
11.2 Annexe 2 : Cartes des zones d'intervention par commune

Sur les cartes ci-dessous, il est possible d'observer les différentes zones du PADDAM par commune (en rouge) ainsi que les ajouts dans le cadre de la collaboration PADDAM PAIOSA (en bleu).

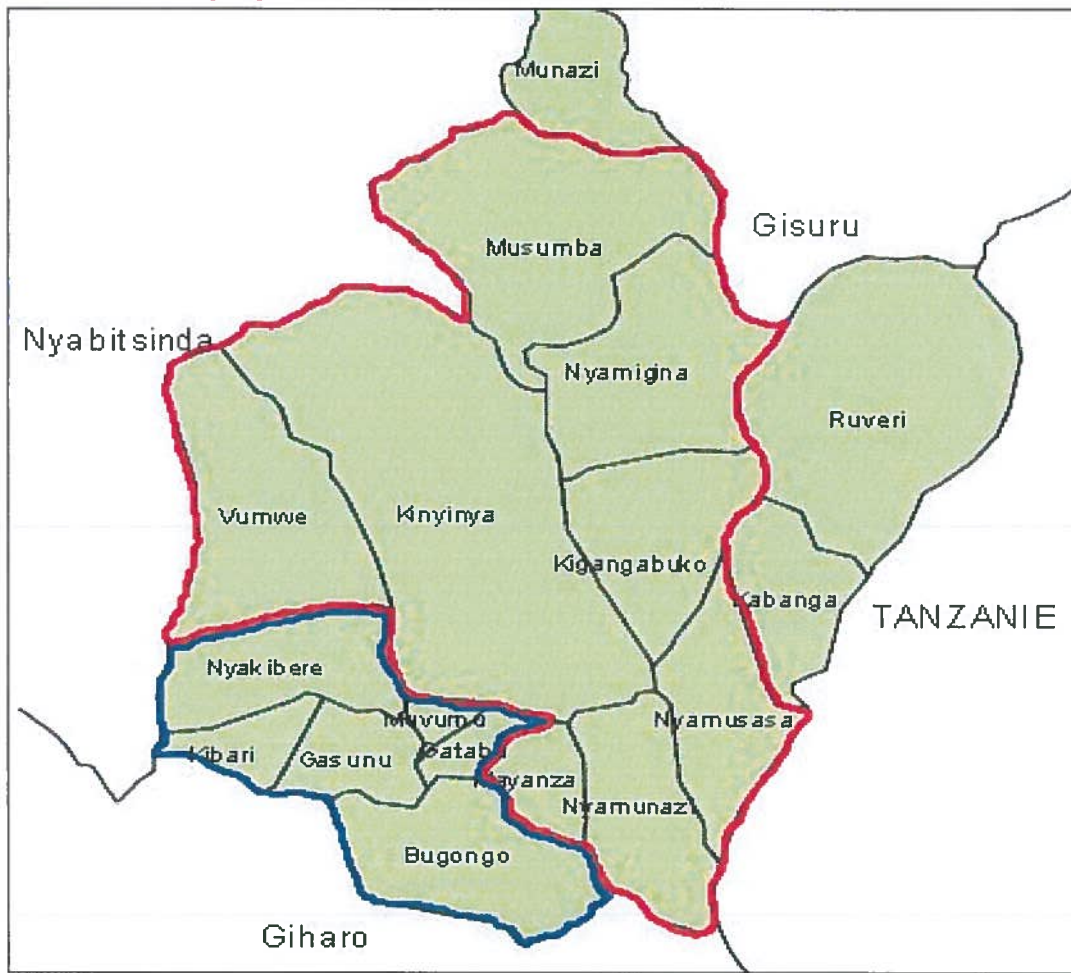
11.2.1 Commune Gisuru



11.2.2 Commune Cendajuru



11.2.3 Commune Kinyinya



11.3 Annexe 3 : Caractéristiques techniques des caprins distribués

11.3.1 Boucs améliorés

Poids minimum	40 Kg
Age	Entre 18 et 24 mois
Hauteur sur pieds	Plus de 45 cm
Dentition	Possession d'au moins deux pinces d'adultes
Race	Boer
Degré de croisement	Pure race
Origine	Les bêtes doivent provenir de l'extérieur du Burundi et doivent être accompagnées d'un certificat sanitaire <u>original</u> délivré par un médecin du gouvernement du pays de provenance et du pays d'entrée (le BURUNDI)
Santé	Les bêtes doivent être indemnes de toutes maladies infectieuses et / ou contagieuses à déclaration obligatoire, de plaies ou de cicatrices et de tares héréditaires ou congénitales

11.3.2 Chèvres de race locale

Poids minimum	20 kg pour les chèvres primipares et 15 à 18 kg pour les chèvres gestantes ou en âge d'être saillies
Age	Entre 14 et 24 mois
Hauteur sur pieds	Plus de 40 cm
Dentition	Possession d'au moins deux pinces d'adultes
Race	Locale
Degré de croisement	NS
Origine	Les bêtes doivent provenir de l'extérieur du Burundi et doivent être accompagnées d'un certificat sanitaire <u>original</u> délivré par un médecin du gouvernement du pays de provenance et du pays d'entrée (le BURUNDI)
Santé	Les bêtes doivent être indemnes de toutes maladies infectieuses et / ou contagieuses à déclaration obligatoire, de plaies ou de cicatrices et de tares héréditaires ou congénitales